



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Environnement

- Le Havre. Ancienne décharge de Dollemard et microplastiques : la menace invisible (Paris Normandie)
- Ancienne décharge du Havre : « Nous n'aurions pas dû attendre aussi longtemps » admet le ministre (Paris Normandie)

Sécurité

- Trafic illicite de migrants : dix réservistes de la police renforcent le dispositif de surveillance du littoral normand (Ici Normandie)
- Trop de naufrages, trop de migrants qui meurent : surveillance renforcée sur les côtes de Seine-Maritime (Ouest France)
- Plus de 400 kg de cannabis et des armes saisies: un réseau de trafic de drogue démantelé entre l'Espagne et la Normandie (Ouest France)
- Pont de Normandie. Alors qu'ils transportent des stupéfiants, ils tentent de forcer un barrage (Courrier Cauchois)
- Terres-de-Caux. Faux maillots importés : les douanes sur le qui-vive avant la compétition (Courrier Cauchois)
- Disparition inquiétante près du Havre : le jeune homme de 21 ans a été retrouvé décédé (France 3)
- "On a eu des affluences pour lesquelles on n'est pas prêts" : des élus du littoral réclament plus de CRS et de surveillance sur les plages hors saison (France 3)
- En Normandie, la surveillance algorithmique se déploie en toute illégalité dans plusieurs commerces (Le Poulpe)
- Son fils tabassé près de Rouen, cette mère veut mettre fin aux rumeurs sur les réseaux sociaux : « C'est une vengeance » (76 actu)
- Sur le port du Havre, le jeune homme de 21 ans disparu depuis quelques jours a été retrouvé mort (76 actu)
- Déménagement piégé à Dieppe : le couple de Britanniques transportait 210 kg de drogue à son insu (Paris Normandie)
- Gendarme adjoint volontaire, il divulgue des informations confidentielles à sa conjointe influenceuse (Paris Normandie)

Économie et vie des entreprises

- Échec pour la protéine végétale de colza : l'usine "unique au monde" Olatein met la clé sous la porte, 37 emplois perdus (France 3)
- Nutella encourage, financièrement, l'installation de nouveaux artisans boulangers-pâtisseries (Paris Normandie)
- Vente de Polytechs à Cany-Barville, « le plus important, c'est le développement futur de l'entreprise » (Paris Normandie)

Collectivités locales et équipements publics

- Bolbec. 460 000 euros programmé dans le budget de la Ville de Bolbec pour sécuriser cette route très fréquentée (Courrier Cauchois)
- "Ils sont structurants dans les quartiers" : au Havre, quatre bureaux de poste menacés de fermeture (France 3)
- « Beaucoup de bonbonnes de protoxyde » À Elbeuf, les jeunes nettoient leur quartier du Puchot (Paris Normandie)
- À Étretat, pour quelle raison les cabines de plage font-elles polémique au conseil municipal ? (Paris Normandie)

Social et société

- « On ne peut pas faire partie des oubliés » : le cri d'alarme de salariés du médico-social payés sous le smic (Paris Normandie)

Patrimoine

- Yvetot. Patrimoine de la reconstruction : Yvetot devrait-elle obtenir le label ? (Courrier Cauchois)

Santé

- Santé mentale : au Havre, Cap'Ado un nouveau dispositif pour les 12-18 ans au sein de la Maison de l'adolescent (Ici Normandie)

Justice

- Enfant de 5 ans mortellement percuté à Saint-Étienne-du-Rouvray : deux jeunes devant la justice (Paris Normandie)

Éducation

- À Fécamp, une soixantaine de collégiens découvrent des acteurs de la citoyenneté (Paris Normandie)

Acteurs publics

- Jean-François Debat prend la tête du Comité des finances locales dans un dialogue État-collectivités sous tension
- Numérique et réforme de l'État : les deux préfigurateurs des réformes placés aux commandes de la Dinum et de la DITP
- Violences dans la fonction publique : les fonctionnaires dénoncent une protection défailante
- Le projet de loi visant à "renforcer l'État local" débute au Sénat un parcours parlementaire très incertain

Le Havre. Ancienne décharge de Dollemard et microplastiques : la menace invisible

Marie-Ange Maraine

5-6 minutes

Le chantier de l'ancienne décharge de Dollemard doit pouvoir extraire et trier 312 000 mètres cubes de déchets. Depuis des années, les plastiques en tout genre, coincés dans la falaise, se retrouvent dans la mer. Mais quelles sont les conséquences de cette pollution ?

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par [Marie-Ange Maraine](#)

Publié: 10 Juin 2026 à 20h13 Temps de lecture: 1 min

Il y a quelques années, nous avons crapahuté dans les galets, depuis le Bout du monde à Sainte-Adresse jusqu'au pied de la falaise de Dollemard. Et là, nous avons vu.

Les blocs de béton. Les machines rouillées. Les entrelacs inextricables de fers à béton. Mais surtout ces sacs plastiques déchirés qui claquaient au vent. Du blanc, du bleu, d'autres couleurs passées par le temps. Lacérés par les années, le sel, les tempêtes et les marées. Des lambeaux de plastique semblables à des fantômes. Pas effrayants par leur apparence. Par ce qu'ils racontent : la pollution que l'on voit. Et celle que l'on ne voit pas.



En 2010, un rapport commandé par la Ville du Havre, estimait que, chaque année, entre 30 et 80 m³ de déchets partaient à la mer. - Archives Marie-Ange Maraine/Paris Normandie

Des études pour prouver la pollution

Cédric Fisson, chargé de mission qualité de l'eau et transfert des connaissances au [GIP Seine-Aval](#), a travaillé sur la question des déchets plastiques dans l'estuaire de la Seine. « *Nous avons constaté que, sur les zones d'accumulation, les macrodéchets plastiques (tout ce qui se voit à l'œil nu, NDLR) se fragmentent sous l'action des vagues, du sel ou du soleil pour devenir des microplastiques* », explique-t-il.

Le spécialiste s'appuie notamment sur une étude menée en 2019 par l'université de Lille, qui s'est intéressée à la présence de microplastiques sur le littoral havrais.

Manger les déchets de Dollemard ?

Parmi les cinq points de prélèvement en mer retenus par les chercheurs, l'un se situait face à l'ancienne décharge de Dollemard. Et, sans réelle surprise, c'est là que la [concentration en microplastiques](#) était la plus

élevée. « Ces éléments vont dans le sens d'une source locale liée à la fragmentation des plastiques rejetés par la décharge et montrent l'importance significative de ces apports vers le milieu marin », souligne le rapport du GIP Seine-Aval.

Des microplastiques, d'accord. Mais pourquoi seraient-ils plus problématiques que les gros morceaux de plastique ? « Nos propres études montrent que les microplastiques retrouvés dans l'environnement le sont aussi dans les organismes aquatiques tels que les crustacés, les moules et coquillages ou encore les poissons », répond Cédric Fisson. Des poissons qui sont ensuite pêchés. Et qui finissent parfois dans nos assiettes.

Lire aussi

[Gendarme adjoint volontaire, il divulgue des informations confidentielles à sa conjointe influenceuse](#)

[« On perd 200 à 300 clients par jour » : à Harfleur, la boulangerie Ange étranglée par les travaux du tramway](#)

[Football – Ligue 1. Ba, Digard, DNCG... Et soudain au HAC, tout s'est accéléré !](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



[Gendarme adjoint volontaire, il divulgue des informations confidentielles à sa conjointe influenceuse](#)

Ancienne décharge du Havre : « Nous n'aurions pas dû attendre aussi longtemps » admet le ministre

Marie-Ange Maraine

9-12 minutes

Alors que le chantier de réhabilitation de l'ancienne décharge de Dollemard entre dans sa phase active, Mathieu Lefèvre, ministre délégué à la Transition écologique, accorde un entretien exclusif à Paris Normandie à l'occasion de sa visite sur le site, jeudi 11 juin 2026.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par [Marie-Ange Maraine](#)

Publié: 10 Juin 2026 à 20h12 Temps de lecture: 6 min

C'est un chantier titanesque. Comment nettoyer plusieurs centaines de milliers de mètres cubes de déchets déversés depuis la falaise du Havre vers la mer ? Près de 70 ans après les premiers déversements lors de la reconstruction, les grues s'activent pour trier plastiques, métaux et gravats. Mathieu Lefèvre, ministre délégué à la Transition écologique se rend sur place, jeudi 11 juin 2026. Il accorde au Havre Paris Normandie une interview exclusive et une annonce d'envergure : l'État est prêt à engager plusieurs millions d'euros supplémentaires pour nettoyer le reste de la falaise.

Ce chantier de résorption de l'ancienne décharge de Dollemard est présenté comme l'un des plus emblématiques du Plan national de résorption des décharges littorales. Peut-il aussi servir de modèle pour d'autres sites en France ?

Mathieu Lefèvre : « Évidemment. Ce chantier a vocation à servir d'exemple. Trois sites ont déjà été réhabilités : à Fouras, en Charente-Maritime, à La Torche, dans le Finistère, et à Réthoville, dans la Manche. À ce jour, 27 projets sont également conventionnés avec l'Ademe. Cette opération nous permet d'apprendre et d'évaluer les méthodes employées afin de déterminer si elles sont pertinentes et peuvent être reproduites ailleurs. Au total 139 enquêtes ont été menées et 76 sites ont été retenus. »



Mathieu Lefèvre, ministre délégué à la Transition écologique est en déplacement au Havre jeudi 11 juin 2026 pour visiter le chantier de réhabilitation de l'ancienne décharge de Dollemard. - DR

Une étude réalisée en 1994 estimait le volume de déchets à trois millions de mètres cubes. Aujourd'hui, les chiffres avancés sont de l'ordre de 450 000 m³ et seule une partie des déchets sera traitée. Que deviendra le reste ?

« À ce stade, les travaux de la première tranche portent sur environ [200 000 m³ de déchets](#). En revanche, je peux confirmer que l'État est en mesure de s'engager dès 2027 pour la seconde phase optionnelle qui représente plus de 100 000 m³ supplémentaires, aux côtés de la Région et de la Ville du Havre. Cela représenterait un financement supplémentaire d'environ 6 millions d'euros (M€), qui viendraient s'ajouter aux 22 M€ déjà apportés via l'Ademe. L'État est donc prêt à aller jusqu'à une prise en charge complète des déchets polluants présents sur le site. »

(« Tout est prêt pour que nous avancions rapidement. »

L'engagement de l'État pour financer une seconde phase pourra-t-il être acté avant les échéances électorales de 2027 ?

« C'est une possibilité. Mais plusieurs étapes restent nécessaires, notamment réaliser les études permettant de définir précisément les travaux à mener, établir le coût global de l'opération et déterminer la répartition du financement entre les différents partenaires. Il faut également que l'ensemble des acteurs concernés soit d'accord. Cela étant, du côté de l'État, tout est prêt pour que nous puissions avancer rapidement. »

Jusqu'à présent, cette seconde phase était estimée à 16 M€. Comment expliquez-vous cet écart ?

« Aujourd'hui, le coût de la phase 1 est estimé à 37,3 M€. Si l'on envisage l'enlèvement complet des déchets concernés, le coût total approcherait [50 M€](#). Cela représente effectivement un écart d'une douzaine de millions d'euros dont l'État est prêt à financer la moitié, 6 M€. Cela ne pourra cependant intervenir qu'une fois achevée la phase déjà engagée. »

De la « délinquance environnementale »

L'État finance 22 M€ sur cette première phase et la communauté urbaine du Havre Seine Métropole près de 7 M€. Pourquoi ce sont aujourd'hui les contribuables qui paient la dépollution alors que les responsables de l'exploitation de la décharge sont connus ?

« C'est un problème que l'on retrouve souvent en matière de pollution. Lorsque l'on arrive au stade de la dépollution, les exploitants concernés ont souvent disparu ou ont été placés en liquidation, ce qui rend très difficile toute recherche de responsabilité. À cela s'ajoute le fait que les normes environnementales de l'époque n'étaient pas aussi strictes que celles d'aujourd'hui et que les faits remontent à plusieurs décennies. Juridiquement, la recherche de responsabilités est donc extrêmement complexe. Il me semble aussi que c'est le rôle de la puissance publique, au nom de la solidarité nationale, de réparer un site remarquable et de protéger la santé des Normands. »

Les premières alertes remontent à plus de quarante ans. Comment expliquez-vous qu'il ait fallu attendre 2026 pour lancer ce chantier ?

« Je vais vous répondre franchement : nous n'aurions pas dû attendre aussi longtemps. La difficulté à identifier juridiquement les responsabilités, pour des faits aussi anciens, explique pourquoi je ne souhaite pas entrer dans une logique consistant à désigner des coupables. Je préfère regarder le verre à moitié plein et souligner l'engagement pris par le président de la République en 2022 lors du One Ocean Summit tout comme celui du maire du Havre, Édouard Philippe, et du président de Région sur ce dossier. Avec le regard d'aujourd'hui, ce type de pratique apparaît évidemment impensable. C'est aussi le signe que notre société a progressé dans sa manière d'appréhender et de condamner ces pratiques anciennes qui relèveraient aujourd'hui de la délinquance environnementale. »

(« Préserver l'environnement et la santé des Normands. »

Le chantier se déroule au cœur d'un espace Natura 2000 particulièrement riche en biodiversité. Quelles garanties avez-vous que les travaux ne dégraderont pas cet écosystème ?

« Le site est à la fois classé Natura 2000 et Espace naturel sensible. Plus de 400 espèces y sont recensées. Il s'agit donc d'un écosystème majeur. Justement, toutes les autorisations réglementaires nécessaires ont été obtenues afin que les travaux soient réalisés dans le respect et la protection de ces espèces. Notre objectif est double : préserver cet environnement remarquable et protéger la santé des Normands face notamment aux risques liés aux microplastiques et à un déversement massif de déchets. Les travaux sont donc menés dans les règles de l'art et sous le contrôle des services de l'État. Une autorisation préfectorale encadre l'opération. Ne rien faire aurait, à terme, des conséquences bien plus importantes pour cet écosystème que les travaux eux-mêmes. »

Au-delà de ce dossier, quels sont aujourd'hui les principaux défis environnementaux du territoire havrais ?

« Comme dans de nombreux territoires industriels, les enjeux majeurs concernent la décarbonation de l'industrie, ainsi que les activités maritimes et portuaires. Ce sont des sujets suivis de très près par le président de la République et le Premier ministre. Je suis convaincu qu'il est absurde d'opposer écologie et économie. Au contraire, l'industrie verte et la décarbonation de nos activités industrielles, notamment maritimes et portuaires, constituent des leviers importants de compétitivité. Le gouvernement a d'ailleurs prévu des crédits dédiés à la décarbonation du secteur maritime dans la loi de finances. Ce sont des enjeux essentiels pour les années à venir et notamment au Havre. »

Lire aussi

Trafic illicite de migrants : dix réservistes de la police renforcent le dispositif de surveillance du littoral normand

6-8 minutes

Le dispositif renforcé de surveillance du littoral a été présenté aux élus du secteur à Varengeville-sur-Mer. © Radio France - Christine Wurtz

Diffusé le jeudi 11 juin 2026 à 7:31

Publié le jeudi 11 juin 2026 à 7:31

La lutte contre l'immigration irrégulière se renforce. À partir du mois de juillet, dix réservistes de la police nationale vont venir renforcer le dispositif de gendarmerie Salamandre qui patrouille toutes les nuits le long des côtes de la Seine-Maritime pour empêcher les départs de migrants.

La lutte contre l'immigration irrégulière se renforce sur le littoral de la Seine-Maritime. À partir du 1^{er} juillet, dix réservistes de la police nationale vont renforcer le **dispositif de gendarmerie "Salamandre"** qui patrouille toutes les nuits le long des côtes du département, avec un objectif double : éviter les drames et lutter contre les filières de passeurs de migrants. Le dispositif a été présenté aux élus du secteur par le préfet de la Seine-Maritime, Jean-Benoît Albertini.

Ces dernières années, le maire de **Varengeville-sur-Mer** a dû prendre en charge à quatre reprises des migrants qui tentaient de traverser la Manche sur une embarcation de fortune. *"Je vois encore cette gamine qui, au départ, me fuyait. Mais quand elle a su que j'avais des compotes dans mes poches, elle ne me lâchait plus"*, se souvient Patrick Boulier avec émotion.

Dix réservistes de la police nationale en renfort

Depuis 2021, seize réservistes de la gendarmerie patrouillent toutes les nuits sur les **80 kilomètres de la Côte d'Albâtre** pour repérer les tentatives de traversées, mais il y avait des trous dans la raquette. À partir du 1^{er} juillet, le dispositif sera donc renforcé par des réservistes de la police nationale. *"Dix effectifs supplémentaires qui auront cette mission unique à la détection des départs sur la zone police et à l'interpellation*

des passeurs qui sont des criminels, les migrants, j'insiste, étant des victimes de ce trafic", précise Patrick Longuet, le directeur interdépartemental de la police nationale de la Seine-Maritime.

Ensuite, c'est le travail de l'antenne havraise de l'OLTIM, l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants, et du parquet de Dieppe, qui requiert systématiquement des peines de prison à l'encontre des passeurs, explique Marion Meunier, la procureure de la République de Dieppe. *"En 2024, quatorze passeurs interpellés et jugés en comparution immédiate, neuf en 2025, et en 2026, on sent que la pression reste forte puisqu'on a déjà déféré en comparution immédiate cinq passeurs à fin mai 2026."*

Des "taxis-boat" le long du littoral

Ces renforts vont surtout permettre au dispositif Salamandre de s'adapter aux nouvelles pratiques des passeurs, qui trouvent toujours des moyens de le contourner. Depuis quelques temps, des taxis-boat sont apparus.

"Les migrants avaient plutôt tendance à essayer de rentrer dans les ferries ou sous le tunnel sous la Manche. Ensuite, on a observé des mises à l'eau de bateaux, mais ce sont souvent des bateaux qu'il faut amener. Donc il y a un véhicule qui arrive et dans la plupart des cas, il faut gonfler le bateau, installer les moteurs et les migrants sont à côté, évidemment. Comme on a des dispositifs qui permettent de détecter ces regroupements, c'est compliqué. Le but pour les passeurs, c'est de rester le moins longtemps possible sur le rivage. Donc l'idée, c'est d'aller un peu plus loin, de mettre des bateaux à l'eau sans être repérés, de remonter les côtes et là, par paquets, de faire monter les migrants sur les bateaux qui longent la côte", décrit le général Pierre Mégret, commandant en second de la région de gendarmerie.

L'objectif, c'est surtout de sauver des vies, car les tentatives de passage sont toujours aussi nombreuses sur la côte d'Albâtre. Déjà quatorze depuis le début de l'année.

- [Seine-Maritime](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Migrants – Réfugiés](#)
- [Justice](#)
- [Littoral](#)
- [Police nationale](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

Trop de naufrages, trop de migrants qui meurent : surveillance renforcée sur les côtes de Seine-Maritime

Marc BRAUN

7-9 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Afin de mieux de lutter contre les passeurs et renforcer la lutte contre l'immigration irrégulière vers le Royaume-Uni, l'État affecte des policiers réservistes sur le secteur de Dieppe, en Seine-Maritime. Les ports des Hauts-de-France étant de plus en plus surveillés, de nombreux migrants tentent désormais la traversée de la Manche depuis les côtes normandes.



La préfecture de Seine-Maritime a annoncé le recours à des réservistes de la police nationale pour compléter le dispositif de la gendarmerie visant à surveiller les côtes pour lutter contre les tentatives de traversées de migrants vers le Royaume-Uni. | MARC BRAUN/OUEST-FRANCE

Publié le 10/06/2026 à 19h38

Depuis Sainte-Marguerite-sur-Mer, une petite commune de la Côte d'Albâtre, le préfet de Seine-Maritime et de Normandie, Jean-Benoît Albertini, a annoncé mardi 9 juin 2026 l'emploi de dix réservistes de la police nationale pour surveiller la côte sept jours sur sept - le secteur de Dieppe plus particulièrement - en appui du dispositif de gendarmerie Salamandre.

En ligne de mire, les migrants et [leurs passeurs](#), des départs ou tentatives

de départ vers le Royaume-Uni. «Ils ne traversent pas en direct, c'est trop long et trop dangereux, ils longent la côte à bord de *taxi boats* (canots pneumatiques), en mode cabotage, rejoignent la Somme et le Pas de Calais et tentent alors la traversée», rapporte le préfet.

Lire aussi : [Jugés en Normandie pour avoir tenté de faire passer des migrants, deux Britanniques condamnés à des peines de prison](#)

Report des Hauts-de-France vers la côte de Seine-Maritime

Les ports des Hauts-de-France et leurs ferrys étant particulièrement surveillés, tout comme [ceux de Ouistreham dans le Calvados](#) et de Cherbourg dans la Manche, le représentant de l'État évoque des «reports» vers la côte de Seine-Maritime.

Lire aussi : [TÉMOIGNAGE. Un père de famille expulsé à Lisieux : « Nous n'avons pas pu lui dire au revoir », dénonce sa famille](#)

«Il y a eu 200 fois moins de personnes ayant tenté une traversée depuis les Hauts-de-France en 2025, soit vingt fois moins de tentatives groupées. Dans le même temps, il y a eu 31 tentatives de départs en taxi boat depuis la côte de Seine-Maritime, dont dix réussies, quatre passeurs interpellés avec des peines de prison entre trois et sept ans. Et depuis le début de l'année 2026, [nous comptabilisons quatorze tentatives de départ de *taxi boats*](#), dont six départs réussis, cinq passeurs ayant fait l'objet de comparutions immédiates.»

« On voit des campements qu'on n'avait pas avant »

Véronique Depreux, maire de Sainte-Marguerite-sur-Mer, se rend compte qu'elle est maintenant aux premières loges. «On voit des campements de migrants qu'on n'avait pas avant, des gens qui errent... Que l'État s'en préoccupe, c'est important.»

De son côté, Nicolas Langlois, le maire de Dieppe, a encore en tête «ce 1^{er} mai 2024 avec 60 personnes secourues, un bébé trempé, une grande peur vécue par ces migrants qu'il faut dissuader».

En 2025, depuis les côtes françaises, 41 000 migrants ont tenté la traversée vers le Royaume-Uni, 31 sont décédés.

Plus de 400 kg de cannabis et des armes saisies: un réseau de trafic de drogue démantelé entre l'Espagne et la Normandie

Morgane Dévérin

8-10 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Un réseau de trafic de drogue entre l'Espagne et la France (Normandie et Eure-et-Loir) a été démantelé, début juin 2026. L'opération judiciaire était menée par des gendarmes de Seine-Maritime et du Loiret.



405 kg de cannabis ont été saisis par les gendarmes. | GENDARMERIE NATIONALE

Publié le 10/06/2026 à 17h51

405 kg de cannabis, huit suspects interpellés et un réseau international de trafic de stupéfiants autour de Dreux (Eure-et-Loir) et d'Évreux (Eure). C'est le résultat d'une opération judiciaire menée jeudi 4 juin 2026, fait savoir la gendarmerie nationale dans un communiqué envoyé ce mercredi.

Lire aussi : [Saisie de près de 100 000 € et de drogues : 11 personnes d'une même famille soupçonnées de trafic en Normandie](#)

L'affaire remonte au début de l'année. Des gendarmes des sections de recherches de Rouen (Seine-Maritime) et d'Orléans (Loiret) enquêtent sur un trafic de drogue entre la France et l'Espagne. Le procureur de la

République d'Évreux autorise l'ouverture d'une enquête préliminaire. Il saisit les sections de recherches de Rouen, d'Orléans et le groupe interministériel de recherche (GIR).

Lire aussi : [« Il y avait des gendarmes lourdement armés » : démantèlement d'un trafic de stupéfiants dans l'agglomération de Caen](#)

Une information judiciaire est ouverte en avril 2026 auprès d'un magistrat instructeur d'Évreux «au regard de l'importance du trafic révélé», indique la gendarmerie nationale. Dans le même temps, les gendarmes des deux sections de recherches, du GIR et des groupements de gendarmerie de l'Eure et de l'Eure-et-Loir sont réunis au sein d'une cellule nationale d'enquête.

Des armes saisies

Au fil de l'investigation, les enquêteurs identifient des suspects et comprennent le fonctionnement du réseau. Un convoi d'approvisionnement depuis l'Espagne se prépare pour début juin. Le jeudi 4 juin 2026, il passe la frontière et se dirige vers le centre de la France. Près de 120 gendarmes et unités spécialisées sont mobilisés sur l'opération.

Le convoi est intercepté «en souplesse, dans le département de la Gironde». Dans l'un des véhicules, 400 kg de cannabis sont saisis. Les deux convoyeurs sont placés en garde à vue, tandis que six autres personnes «impliquées à différents degrés dans ce trafic »sont interpellées avec l'aide d'unités d'intervention dans l'Eure et l'Eure-et-Loir.

Lors des perquisitions, 400 g de cocaïne sont également saisis, «soit une valeur marchande globale de produits stupéfiants estimée à 1 300 000 €». Une arme de poing, huit armes longues et une arme de guerre sont également découvertes. Certains biens ont aussi été saisis «au titre des avoirs criminels» : «Des biens immobiliers, des comptes bancaires, du mobilier, des véhicules, de la maroquinerie de luxe et de l'électroménager, pour une valeur totale estimée à près d'un million d'euros.»

Outre les convois, le réseau «assurait la distribution des produits stupéfiants ainsi que le blanchiment des profits du trafic, notamment par l'acquisition de biens immobiliers et par l'intermédiaire d'une société de menuiserie».

Après leur garde à vue, le 8 juin 2026, six des huit personnes ont été déférées, mises en examen puis placées en détention provisoire. Les deux autres seront convoqués devant le même magistrat fin juin.

Pont de Normandie. Alors qu'ils transportent des stupéfiants, ils tentent de forcer un barrage

Charles Turcant

~3 minutes

Lundi 8 juin, les deux jeunes hommes présentés en comparution immédiate peuvent compter sur le soutien de nombreux proches, venus les soutenir au [tribunal du Havre](#). L'un est à la barre, l'autre détenu dans le box ; l'ambiance est assez lourde. Quatre jours plus tôt, jeudi 4 juin, ils se trouvaient tous deux dans une voiture au niveau du [pont de Normandie](#). Tandis que les forces de l'ordre procèdent à des contrôles, ils vont tenter de leur échapper en empruntant la voie fermée pour cause de travaux où se trouvent des ouvriers. On n'aura pas beaucoup plus de détails pour le moment puisque les prévenus ont demandé un délai pour préparer leur défense.

En pleines révisions pour le bac

Toutefois, les forces de l'ordre ont retrouvé de la [cocaïne](#) dans le véhicule. Le conducteur, placé sous contrôle judiciaire, sera ainsi jugé ultérieurement pour le transport de [stupéfiants](#), le refus d'obtempérer, le refus d'obéir aux injonctions des douanes, ainsi que pour le transport d'une arme : une gazeuse. Il n'a jamais été condamné. En exposant sa personnalité, la présidente d'audience sourcille : le jeune homme est en pleines révisions pour le baccalauréat (il redouble sa terminale) et a trouvé un BTS sur Parcoursup. "J'ai fait une erreur, j'en suis conscient", lâche-t-il, tête baissée.

Des milliers d'euros inexplicables

L'individu dans le box est un ami de ses cousins. Lui a déjà été condamné pour des délits routiers et des [violences en réunion](#), après avoir fait usage de stupéfiants. Dans ce dossier, le passager comparaît pour la complicité du [refus d'obtempérer](#) (il aurait incité le conducteur à prendre la fuite), le transport de stupéfiants, mais aussi l'incapacité à justifier une ressource : plusieurs milliers d'euros retrouvés à son domicile lors de la perquisition. Il indique que l'argent appartient à sa mère qui aurait placé cette somme dans sa chambre... En garde à vue, il a largement gardé le silence.

Eviter toute concertation entre les prévenus

De fait, le procureur requiert que le conducteur soit maintenu sous contrôle judiciaire et que son passager - qui pourrait être l'instigateur de ce trajet - le soit en détention provisoire, en particulier pour éviter la concertation. C'est le choix qu'effectuera le tribunal, en attendant l'audience de renvoi, le 16 juillet. Reste un détail à régler : la convocation du conducteur pour le baccalauréat se trouverait dans le coffre de la voiture qui a été saisie par la justice...

Terres-de-Caux. Faux maillots importés : les douanes sur le qui-vive avant la compétition

Le Courrier Cauchois

2-3 minutes

Pour elles, l'activité liée à la Coupe du monde s'est intensifiée avant même le début de la compétition. Les douanes sont particulièrement à l'affût en ce qui concerne l'importation de faux maillots, venus de l'étranger. Le 29 mai, elles ont indiqué avoir intercepté 2 300 tuniques non authentiques arrivées de Chine au cours des cinq derniers jours !

"C'est un risque à prendre"

Plusieurs grosses opérations de contrôles ont été menées ces dernières semaines, en particulier par les douaniers du bureau de Marne-la-Vallée. Elles se poursuivent ; d'autant que le 30 mai, le PSG a été une nouvelle fois sacré champion d'Europe... et a sorti un nouveau maillot, lui aussi déjà largement copié. Cette lutte face aux contrefaçons est d'autant plus difficile qu'elle se diversifie. Les emballages sont plus ou moins discrets selon les transporteurs internationaux. Certains revendeurs passent, d'ailleurs, par le site *Vinted* où l'emballage est choisi par l'expéditeur.

Plus de 100 € le maillot

"Il y a différents niveaux de contrefaçons : aujourd'hui, la plupart sont très ressemblantes et confortables, nous indique un Cauchois... qui n'a pas encore reçu son maillot de l'équipe de France, commandé sur un site parallèle. C'est un risque à prendre... L'enjeu, c'est que l'on trouve des maillots à 20, 30 € ; parfois même moins, avec flochage et patchs sur les manches. Dans le commerce légal, les prix ne font que d'exploser !" Sur le site de la Fédération française de football et dans les grandes enseignes de sport, le maillot des Bleus dépasse les 100 € : entre 75 et 85 € pour les enfants, 160 € pour la version "aéro" que portent les joueurs en match. Le tout, sans flochage, ni patchs de la Coupe du monde sur les manches. Des prix qui n'empêchent pas une vente massive, également par voie légale.

De son côté, la Douane française précise qu'en 2025, elle a *"saisi 2,83 millions d'articles contrefaisants dans le seul fret express et postal.*

Sur l'ensemble du marché, les jouets, jeux et articles de sport constituent la catégorie la plus saisie (65,21 % des articles interceptés), devant les vêtements et accessoires (12,84 %)."

Disparition inquiétante près du Havre : le jeune homme de 21 ans a été retrouvé décédé

Yves Asernal

1-2 minutes

Un jeune homme de 21 ans n'avait plus donné signe de vie depuis le mardi 2 juin 2026, à Montivilliers, dans l'agglomération havraise. Le corps du jeune homme a été retrouvé, mercredi 10 juin.

Voilà plus d'une semaine qu'un jeune homme de 21 ans, avait disparu près du Havre, à Montivilliers le mardi 2 juin 2026. La famille avait lancé un appel sur les réseaux sociaux.

Son scooter avait été retrouvé place des armes, à Harfleur.

Le jeune homme a été retrouvé décédé dans la journée du mercredi 10 juin.

La procureure de la République du Havre avait ouvert une enquête pour disparition inquiétante. *"Une enquête en recherche des causes de la mort est ouverte. Je ne peux avant la fin des investigations me prononcer sur les causes du décès toutefois en l'état de l'ensemble des éléments en notre possession à savoir les exploitations de vidéo-surveillance, les conditions de la découverte du disparu, l'hypothèse criminelle ou accidentelle n'est pas privilégiée"*, a indiqué le parquet, mercredi, en fin de journée.

"On a eu des affluences pour lesquelles on n'est pas prêts" : des élus du littoral réclament plus de CRS et de

Boris Letondeur

5-6 minutes

Depuis plusieurs années, les élus des communes côtières constatent une évolution sensible de la fréquentation touristique. C'est pourquoi l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL) appelle l'État à renforcer et adapter les moyens de sécurité déployés sur les façades littorales.

Sur les bords de mer, le constat est clair : les saisons touristiques s'allongent d'année en année, et dans la plupart des régions, la fréquentation est désormais massive dès le printemps.

"Les épisodes de forte chaleur observés dès les mois de mai et de juin, conjugués à l'attractivité croissante des littoraux, bouleversent les schémas traditionnels de fréquentation, constate l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL). Désormais, de nombreux territoires accueillent, plusieurs semaines avant l'été, des flux de population comparables à ceux de la haute saison".

Si l'augmentation du trafic touristique est évidemment une aubaine pour le commerce et l'hôtellerie, elle pose aussi des questions de surveillance et de sécurité. Lors de l'épisode caniculaire de la fin du mois de mai, trois personnes sont mortes de noyade ou de problèmes cardiaques sur le littoral du département de la Manche. À cette période de l'année, la plupart des dispositifs de surveillance de plages ne sont pas encore mis en place. Généralement, ils s'étendent de fin juin à fin août, voire début septembre.

Les communes littorales prennent leurs responsabilités. Mais elles ne peuvent plus être seules à assumer les conséquences d'une fréquentation qui s'étend désormais sur une grande partie de l'année. Les moyens de l'État doivent évoluer au même rythme que les réalités du terrain.

Jean-Charles Orsucci, Président de l'ANEL

"C'est désormais insuffisant", rétorque l'ANEL, qui appelle le

gouvernement à engager sans délai une adaptation des moyens de sécurité déployés sur les côtes françaises. Dans une lettre adressée au ministère de l'Intérieur, elle demande *"l'augmentation des effectifs de CRS affectés aux stations balnéaires et l'extension de leur période de présence au printemps et au début de l'automne"*.

[Un panneau indiquant une zone de baignade surveillée à Trouville-sur-Mer, dans la Calvados. • © Gérard Houin / MAXPPP](#)

Ce n'est pas tout. L'association sollicite aussi *"un renforcement de l'accompagnement de l'État en matière de surveillance des plages et de prévention des noyades, ainsi que l'ouverture rapide d'une concertation avec les collectivités littorales afin de construire une réponse adaptée aux nouveaux enjeux de sécurité"*.

C'est une conséquence du réchauffement climatique, c'est la ruée vers l'eau ! Il faut trouver un système pour pouvoir rapidement mettre en place des dispositifs de sécurité quand il y a des vagues de chaleur.

Hubert Dejean de la Batie, vice-président de la Région Normandie

L'ANEL fédère des élus des collectivités du littoral. Une quarantaine de maires normands sont ainsi adhérents à cette association. La [Région Normandie](#) est également représentée. Concernant cette collectivité, l'un de ses vice-présidents, Hubert Dejean de la Batie, constate : *"Dans notre région, on est habitué à voir certaines communes du littoral passer d'une population de 20 000 à 120 000 habitants l'été, mais là, on a eu des affluences en avril pour lesquelles on n'est pas prêts"*.

Hubert Dejean de la Batie espère qu'une réunion soit rapidement organisée au ministère de l'Intérieur pour *"trouver un système pour pouvoir rapidement mettre en place des dispositifs de sécurité quand il y a des vagues de chaleur hors période estivale. C'est une conséquence du réchauffement climatique, c'est la ruée vers l'eau"*, explique celui qui a été également maire de Sainte-Adresse en Seine-Maritime .

Ce printemps, Hubert Dejean de la Batie, par ailleurs président du conseil d'administration du Conservatoire du littoral, a relevé des problématiques organisationnelles importantes. *"En avril, les bouées pour délimiter les zones de limitations des baigneurs ne sont pas posées. Et les jet-skis s'approchent trop près du littoral alors que des gens sont dans l'eau"*.

Il imagine des renforts de CRS, mais aussi, pourquoi pas, de pompiers. *"On voudrait que le ministère mette en place des dispositifs coordonnés avec nous. On sait bien que ça ne va pas se faire demain matin, mais au moins qu'on organise une réunion pour gérer ces affluences exceptionnelles. On trouve les moyens pour une rave party, on devrait les trouver pour sécuriser le littoral"*, conclut-il ironiquement.

En Normandie, la surveillance algorithmique se déploie en toute illégalité dans plusieurs commerces

Le Poulpe

11–14 minutes

Pour lutter contre le vol à l'étalage, plusieurs magasins en Normandie ont fait le choix de s'équiper de logiciels de vidéosurveillance algorithmique pour détecter les voleurs. Mais ces logiciels, qui analysent le comportement de l'ensemble des clients, sont déployés depuis des années en dehors de tout cadre légal.

La vidéosurveillance algorithmique (VSA) gagne du terrain en France. Après avoir été officiellement autorisés jusqu'en 2027 en procédure accélérée et sous forme d'expérimentation par la loi du 19 mai 2023 — pour lutter contre les troubles graves à l'ordre public ou le terrorisme pendant les Jeux olympiques 2024 —, ces logiciels d'analyse automatisée des comportements en temps réel par les caméras de vidéosurveillance se multiplient dans le quotidien des Français sous des formes toujours plus diverses. Notamment en Normandie.

Utilisée par les forces de l'ordre pour appliquer la reconnaissance faciale ([parfois illégalement](#)), par les mairies pour détecter [les dépôts de déchets](#), ou encore pendant les JO pour identifier les mouvements de foule, la présence d'armes ou encore les colis abandonnés — [sans grand succès](#) —, la VSA analyse à présent les « comportements suspects » pour détecter les vols dans les magasins.

Le principal pourvoyeur de ces logiciels d'intelligence artificielle se nomme Veesion. Créée en 2018 par deux anciens diplômés d'HEC, la start-up revendique environ [2 000 magasins équipés en France](#). Ce phénomène de « démarque inconnue » [différence entre le stock théorique et le stock réel dans le secteur du commerce de détail] — qui inclut les vols, mais aussi les erreurs administratives, fraudes internes ou des fournisseurs et autres anomalies non identifiées — constitue une perte de 100 milliards d'euros par an dans le monde en 2023 [selon la National Retail Federation](#).

Des chiffres qui attirent les investisseurs : l'entreprise a levé un total de 53 millions d'euros auprès de plusieurs fonds de capital risque, dont

Aglaé Ventures, propriété du milliardaire Bernard Arnault, mais aussi de l'argent public [via la région Île-de-France](#) et la Banque publique d'Investissement (Bpifrance).

« **Tout le monde est susceptible de voler** »

Carrefour, Intermarché, Fnac-Darty, Spar, Leclerc, Casino, Franprix, des groupements de pharmacies... de nombreuses enseignes ont été séduites par la promesse commerciale de Veesion : en connectant un boîtier au réseau de caméras existant, l'intelligence artificielle, qui analyse en continu les faits et gestes de l'ensemble des clients du magasin, permettrait de « *réduire de 60 % les vols* » dans le magasin.

Le logiciel repose sur la technologie dite de vision par ordinateur [une branche de l'intelligence artificielle qui analyse les pixels des images], dont l'algorithme est entraîné à détecter automatiquement des situations « *suspectes* » — via notamment un travail « d'annotation » réalisé par des travailleurs malgaches pour [un salaire mensuel de quelques dizaines d'euros](#). Une personne qui met un produit dans un cabas ou dans sa poche (sans que cela laisse présager d'une intention de vol) peut potentiellement être identifiée comme un voleur et générer une notification sur le téléphone ou l'écran de caisse d'un salarié du magasin, accompagnée d'un court extrait vidéo de la situation.

Les mouvements du corps (tête, bras, mains, jambes, poitrine) et les éventuels attributs (chariot, sac à dos, ou de course) sont analysés dans les rayons pour déterminer si, statistiquement, la personne est en train ou non de commettre un vol.

Si Thibault David, jeune cofondateur de Veesion, se défend de vouloir « *faire régner un climat de suspicion* » dans les magasins, le discours commercial joue une tout autre partition. Dans ses supports de communication, la start-up n'hésite pas mettre en avant les chiffres de l'augmentation du prix des denrées alimentaires liée à l'inflation, susceptible de nourrir « *une tentation de plus en plus grande, même pour les clients fidèles* ».

L'entreprise affirme également qu'« *un vol sur deux est commis par des clients réguliers* ». Cette diffusion du soupçon généralisé se poursuit dans des vidéos de présentation du logiciel. Lors d'un webinar (présentation du produit en visioconférence), l'ancien directeur des ventes diffuse une séquence vidéo d'un militaire pris en flagrant délit de cacher un produit sous son gilet pare-balles.

Il expose également les techniques de dissimulation des voleurs — dont une personne ayant caché un produit dans la poussette, « *sous le bébé* » — et assure qu'il n'y a « *plus de profils de voleurs* » car, selon lui, « *tout le monde est susceptible de voler, aussi bien des papis et mamies que des enfants, des collaborateurs [...] et également des personnes*

représentantes de l'État ».

Plusieurs magasins en Normandie ont fait le choix de s'équiper de cet algorithme de surveillance. C'est le cas du Spar (groupe Casino) de Montivilliers, détenu par les gérants Olivier Amand et Vincent Somoza qui ont installé le dispositif dès 2024. Dans une vidéo promotionnelle de la start-up, les cogérants de cette surface de vente de 300 m² expliquent qu'avant l'installation du logiciel, ils devaient « *toujours avoir un œil sur les caméras* » et jouer « *un peu le rôle de vigile* ».

Une satisfaction affichée pour ce logiciel qui leur permettrait de déceler de nouvelles situations de vol et qui les incite à ne pas envisager de « *démarrer l'ouverture du deuxième magasin sans Veesion* » — [un autre Spar ouvert en 2025 à Honfleur](#).

M. Frédéric Chetreff, gérant de la pharmacie de Tourville-la-Rivière, a lui installé le logiciel Veesion il y a presque deux ans. Interrogé sur l'efficacité du dispositif, il explique que ce dernier « *fonctionne, malgré qu'il y ait souvent des retards au niveau des alertes* ».

Plutôt satisfait de son achat, il perçoit néanmoins les limites de cette solution : « *Quand on a des voleurs professionnels qui prennent et partent en courant, c'est plus compliqué.* » Questionné sur la baisse des vols dans son établissement depuis l'installation du logiciel, le gérant explique que ça n'a « *pas fait baisser considérablement les vols* », mais défend néanmoins son acquisition en prenant l'exemple récent d'une tentative de vol de quatre déodorants par un client.

Michel Mantelet, franchisé du Carrefour City de Cherbourg-en-Cotentin, a quant à lui investi 30 000 euros pour équiper 26 de ses caméras. Il s'appuie sur Veesion pour « *identifier les voleurs* », tout en précisant « *l'IA n'est pas parfaite* » pour détecter la totalité des larcins. Installé en 2024 dans le Carrefour Contact de Coutances, l'algorithme a été retiré par le nouveau propriétaire pour réduire les coûts liés au logiciel.

Un commerçant normand, client de Veesion et qui a souhaité garder l'anonymat, affirme que de nombreux autres magasins déploient des solutions similaires dans la région, « *fournies par des prestataires de vidéosurveillance classique qui ont pris le virage de l'IA* ». Les différents partenaires revendeurs de la société Veesion et les nouveaux acteurs qui ont récemment émergé sur ce marché rendent difficile le recensement précis des commerces équipés, qui font souvent le choix de ne pas avertir leurs clients de ce traitement automatisé de leurs comportements.

Un logiciel non conforme

Mais utiliser l'IA pour effectuer un traitement algorithmique sur les personnes dans un commerce est-il autorisé ? Les éditeurs de ces logiciels ont su profiter, ces dernières années, d'un vide juridique pour

commercialiser leurs produits, tout en affirmant se conformer au règlement général de la protection des données (RGPD) et ne pas identifier les individus grâce à un système de reconnaissance faciale.

Pour le juriste et membre de La Quadrature du Net [association de défense et de promotion des droits et des libertés], il s'agit pourtant d'un usage de données biométriques, dans la mesure où « *la réglementation européenne définit bien les données biométriques comme "des données relatives aux caractéristiques 'comportementales' d'une personne aux fins de son identification unique"* ». « *L'identification unique signifiant ici non pas de retrouver son identité, mais de l'individualiser par rapport au reste des autres personnes* », poursuit-il.

Un traitement automatisé des données personnelles qui ne serait pas toujours effectué par l'IA comme le prétend Veesion. [Une enquête de France Info](#) a récemment révélé que l'entreprise faisait appel à des travailleurs du clic malgaches pour alimenter l'IA, mais aussi débusquer eux-mêmes « *en direct, en temps réel* » les situations de vols et « *d'avertir le magasin d'un comportement douteux* ». Un travail proche de celui d'un opérateur de vidéosurveillance classique.

En 2023, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a effectué un contrôle dans les locaux de la société Veesion. Le 6 juin 2024, l'institution a informé Veesion de la non-conformité de leur logiciel, en cause notamment l'insuffisance de dispositifs mis en place par la start-up pour faire respecter le droit d'opposition des individus soumis à ce contrôle algorithmique, pourtant inscrit dans le RGPD.

L'autorité de contrôle a également relevé l'inefficience du logiciel qui « *génère un grand nombre d'alertes concernant [des gestes finalement non qualifiés de vol par les clients](#)* ».

La start-up réagira quelques jours plus tard en expliquant que cette décision « *a pour conséquence de rendre illicite l'exploitation d'une activité économique* » et tentera de faire suspendre cette décision auprès du Conseil d'État. Demande qui sera rejetée par la haute juridiction administrative [en juin 2024](#).

Dans la foulée, la présidente de la Cnil a pris la décision « *d'informer les magasins équipés de cette solution [de la non-conformité du dispositif](#)* » et annonce aujourd'hui au *Poulpe* avoir « *fait part de sa position à au moins 4 chaînes de grande distribution distinctes* » sans préciser lesquelles.

Interrogé sur la légalité d'un tel dispositif, le gendarme des données personnelles indique qu'il « *n'existe pas, actuellement, de texte spécifique encadrant l'usage des dispositifs de vidéo "augmentée" afin de détecter le vol dans tout ou partie de la surface de vente d'un commerce* » et renvoie la balle vers le législateur pour « *autoriser et encadrer l'usage de ces dispositifs, en prévoyant des garanties adaptées, notamment au*

regard du fait qu'ils supposent la surveillance, par une analyse des faits et gestes, de toutes les personnes présentes dans les zones concernées ».

Malgré l'absence de cadre légal et de conformité, Veesion continue de commercialiser son logiciel et revendique à ce jour 5 000 magasins équipés dans le monde.

Pour assurer son avenir en France, l'entreprise peut s'appuyer sur le député Renaissance Paul Midy, qui a déposé une proposition de loi en début d'année pour tenter de légaliser cette pratique. Soutenue par la droite et l'extrême droite, combattue par la gauche et les écologistes, la loi a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le 18 mars 2026, et est actuellement entre les mains du Sénat.

Le projet de loi a également été intégré sous forme d'amendement au projet de loi *Ripost* du gouvernement afin d'accélérer le processus législatif.

Pour l'élue d'opposition Élisabeth Martin (La France Insoumise), le déploiement incontrôlé de ces logiciels pendant des années amène aujourd'hui à « [légaliser des pratiques illégales](#) ». La proposition de loi intègre notamment le retrait du droit d'opposition des citoyens soumis contre leur gré à ces dispositifs.

Un retrait que le député macroniste balaye d'un revers de main avec une solution simpliste : « *Concrètement, à l'entrée du commerce, il sera affiché le plus clairement possible qu'il y a des caméras augmentées, ce qui permettra aux clients potentiels, s'ils ne veulent pas être filmés par ces caméras, [de ne pas y entrer](#).* »

Son fils tabassé près de Rouen, cette mère veut mettre fin aux rumeurs sur les réseaux sociaux : « C'est une vengeance »

Isabelle Villy

4-5 minutes

La mère de l'adolescent passé à tabac et filmé près de Buchy (Seine-Maritime) veut rétablir la vérité suite à des rumeurs sur les réseaux sociaux.

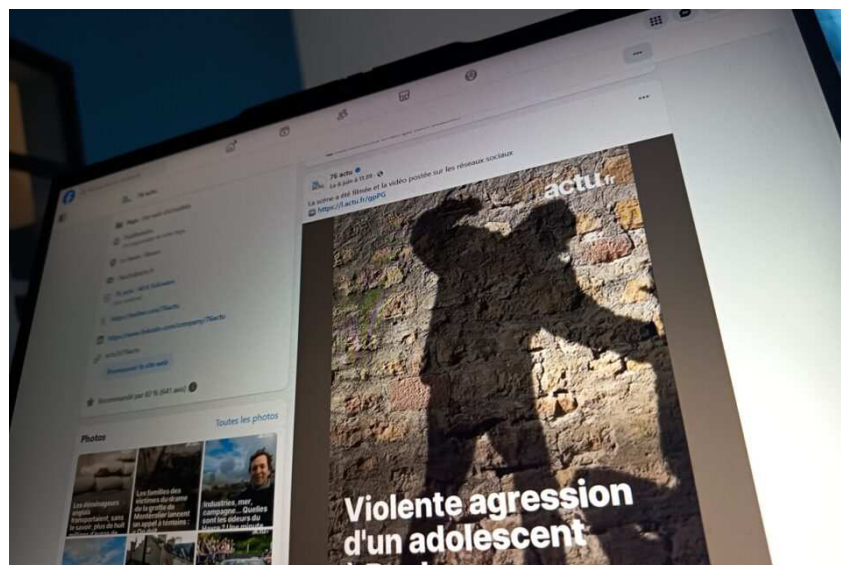
Sur le même thème

[Plateau Est \(Rouen\)](#)

[Témoignage](#)

[violences](#)

Article réservé aux abonnés



La mère d'un ado tabassé près de Rouen veut mettre fin aux rumeurs sur son fils. (©JB/76actu)

Par [Isabelle Villy](#) Publié le 10 juin 2026 à 19h20 ; mis à jour le 10 juin 2026 à 19h35

Il va bien ! C'est presque « miraculeux », confie la mère de l'adolescent de 17 ans, qui a été [victime d'un passage à tabac](#), samedi 30 mai dernier, près de [Buchy \(Seine-Maritime\)](#). **Filmée**, l'agression avait été diffusée sur

les réseaux sociaux. D'un point de vue physique, la victime ne souffre pas de traumatismes importants, mais le jeune homme est toutefois suivi par un psychologue Aujourd'hui, la maman du jeune homme tient à témoigner auprès de *76actu* **pour rétablir la vérité.**

Attiré dans un guet-apens pour avoir défendu son ami

Non, son fils n'a pas été violemment agressé pour une dette d'argent ! « C'est ce que j'ai pu lire sur les réseaux sociaux et c'est totalement faux ! Mon fils a été **attiré dans un guet-apens** et battu parce qu'il a voulu défendre un ado de 12 ans qu'il connaît, qui est **harcelé** par un autre ado à peine plus vieux », martèle la mère de famille qui précise que l'origine de cette affaire remonte à un peu plus de deux semaines, au moment de la fête de Buchy.

« Le jeune harceleur [présumé] était en train de mettre des gifles au copain de mon fils qui lui a alors dit d'arrêter, sinon ça n'en resterait pas là », raconte la maman. Son fils l'a alors maîtrisé en lui saisissant le bras pour qu'il arrête d'importuner le jeune ado. « Ça ne lui a pas plu, il s'est senti humilié devant tout le monde. Mais les choses ont ensuite pris des proportions incroyables », confie la mère de famille, encore sous le choc des violences que son fils a subies.

« Une vidéo insoutenable »

Le 30 mai dernier, son fils a été appelé par une connaissance qui voulait savoir où il se trouvait. Sans méfiance, il a répondu... et il est tombé dans ce guet-apens, en pleine campagne. « **C'est une vengeance.** Quand j'ai vu les coups portés à mon fils, sur cette vidéo insoutenable, je suis allée déposer une plainte : mon fils est quelqu'un de bien, d'autant plus qu'il a voulu défendre un ami », insiste la mère de famille, qui n'a d'ailleurs pas su immédiatement ce qui était arrivé à son fils.

« Au départ, il m'a dit qu'il avait fait une chute. Il ne voulait pas m'en parler par peur des représailles, mais quand j'ai vu cette vidéo, je lui ai dit qu'on ne pouvait pas faire autrement que d'aller à la gendarmerie. Ce n'était pas possible pour moi d'accepter cette **injustice** sans rien faire », insiste la mère du jeune homme de 17 ans.

« Mon fils n'aime pas l'injustice »

« Mon fils n'aime pas l'injustice. C'est un enfant du village que tout le monde connaît. Beaucoup de gens de Buchy m'ont d'ailleurs contactée, y compris de clubs sportifs qui le connaissent pour me dire qu'ils étaient convaincus que mon fils n'a rien à voir avec de quelconques histoires d'argent : tout le monde sait qu'il n'est pas responsable de ce qui lui est arrivé », conclut la mère de famille.

Ses agresseurs, au nombre de cinq, dont trois mineurs, ont été

rapidement interpellés par les gendarmes de la Communauté de
brigades de Saint-Jacques-sur-Darnétal – Buchy, et **l'un d'eux a été
incarcéré.**

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori
avec [Mon Actu](#).*

Sur le port du Havre, le jeune homme de 21 ans disparu depuis quelques jours a été retrouvé mort

Vanessa Leroy

2-3 minutes

Un jeune homme de 21 ans a été retrouvé mort par la sécurité portuaire du Havre ce mercredi 10 juin 2026. La victime originaire de Montivilliers avait disparu depuis le 2 juin.

Sur le même thème

[Disparition inquiétante](#)

[Police](#)



Un jeune homme de 21 ans a été retrouvé mort par la sécurité portuaire du Havre ce mercredi 10 juin 2026. La victime originaire de Montivilliers avait disparu depuis le 2 juin. (©Illustration Adobe Stock)

Par [Vanessa Leroy](#) Publié le 10 juin 2026 à 17h54

Le corps d'un jeune homme a été découvert ce mercredi 10 juin 2026, dans la matinée, « par le service de sécurité portuaire » près du [Havre](#), indique à 76actu Soizic Guillaume, la procureure de la République.

Une enquête est en cours pour déterminer les causes de la mort

Une information qui vient confirmer un post sur les réseaux sociaux créé par Jérôme Dubost, le maire de **Montivilliers**, commune dont était originaire ce jeune de 21 ans.

Tancrède avait disparu le mardi 2 juin 2026 vers 19 heures. Son scooter avait été retrouvé place d'Armes à Harfleur, expliquait sa maman dans un avis de recherche. Depuis cette macabre découverte, « la mère du disparu en a été informée par les services de police », précise la magistrate.

S'agissant des circonstances du décès, « une enquête en recherche des causes de la mort est ouverte ». « Je ne peux avant la fin des investigations me prononcer sur les causes du décès toutefois en l'état de l'ensemble des éléments en notre possession à savoir les exploitations de vidéo-surveillance, les conditions de la découverte du disparu, **l'hypothèse criminelle ou accidentelle n'est pas privilégiée** », ajoute la procureure de la République.

Les enquêteurs s'orientent donc vers la piste du suicide.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Déménagement piégé à Dieppe : le couple de Britanniques transportait 210 kg de drogue à son insu

Loïc Potier

6-8 minutes

Les douaniers de Dieppe ont fait une belle prise de produits stupéfiants lors d'un contrôle aléatoire effectué le mardi 2 juin 2026. Le couple de sexagénaires conduisant le fourgon ignorait le contenu du chargement frauduleux. Il a été relaxé par le tribunal.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par [Loïc Potier](#)

Publié: 11 Juin 2026 à 06h52 Temps de lecture: 2 min

Le couple de sexagénaires de nationalité anglaise ressemblait davantage à des campings caristes plutôt qu'à des trafiquants de drogues en se présentant lundi 8 juin 2026 à la barre du tribunal correctionnel de Dieppe dans la procédure de comparution immédiate. Dans leur fourgon, les douaniers de Dieppe, lors d'un contrôle aléatoire effectué le mardi 2 juin, vers 23 heures, ont retrouvé 130,3 kg de cocaïne à 43,5 % et 79,810 kg de résine de cannabis de qualité moyenne. La valeur de cette marchandise frauduleuse s'élève en tout à 8,8 M €. Les produits étaient répartis dans des cartons et valises bien fermées par des rubans adhésifs au milieu d'un mobilier comprenant un lit, des tables, un miroir et un diable qui permet de transporter des cartons.

Parti du sud de l'Espagne

Ce couple d'Anglais gère une entreprise de déménagement entre particuliers entre l'Espagne et le sud de l'Angleterre. Il est domicilié à la fois en Espagne et en Angleterre. Il fait régulièrement la traversée de la France pour différents clients, essentiellement contactés par les réseaux sociaux ou par connaissance. Le couple n'a pas de souci financier, en dehors du crédit du fourgon qu'il vient d'acheter. Il a chargé le véhicule dans le sud de l'Espagne, à Artola, non loin de la cité balnéaire de Marbella le 29 mai. Il a remonté l'Espagne et passé la frontière au Perthus avant de traverser la France et rejoindre Dieppe. « *Nous prenons les routes nationales et les autoroutes gratuites car les péages sont chers en France,* » explique le prévenu à la barre.

Une erreur de parcours

L'instruction menée en détail par la présidente relève le trajet « sinueux » du fourgon à travers la France, en se fiant à la géolocalisation des téléphones portables et du « traqueur » qui avait été mis dans l'une des valises contenant la drogue. Le fourgon est allé dans la région de Lyon, puis vers Poitiers, avant de remonter vers la Normandie. Là encore, les avocats de la défense Victoria Scot et Fabien Picchiotino ont l'explication logique. « *Il devait livrer un casier à bouteilles dans le village appelé : Le Bouchage. Il a mis le GPS qui l'a envoyé vers Lyon. Il existe un autre village qui porte le même nom près de Poitiers. Il s'est trompé.* » Les traductions se sont révélées approximatives comme pour le mot autoroute entre toll highway (à péage) et motorway (gratuite). Lors de l'audience, une question a été posée à la prévenue : « *Prenez-vous de la drogue ?* » la femme répond « *Oui, pour soigner ma hanche* ». Drugs en Anglais veut aussi dire médicament.

Stationné 3 heures à côté des douaniers

L'arrivée à Dieppe était prévue dans l'après-midi du 2 juin. Avec ce grand détour, il ne pouvait plus prendre le ferry de 18 heures. « *Nous avons*

changé notre réservation pour prendre celui de minuit. » Le camion est arrivé à Dieppe vers 19 h 30 sur le parking du Transmanche et il a attendu l'embarquement. « Pensez-vous que si le couple savait qu'il transportait de la drogue, il se serait garé à côté du bâtiment des douaniers pendant plus de 3 heures ? Leur camion était en règle et tous les papiers administratifs pour le déménagement aussi, » plaide Victoria Scot.

La bonne foi démontrée

« Le couple de déménageurs a bien transporté des produits stupéfiants, mais il n'y avait aucune intention de leur part » poursuit-elle. Au fil de l'instruction, la bonne foi de ces deux Anglais devenait évidente. Il opérait pour le compte d'un intermédiaire d'un côté en Espagne et de l'autre en Angleterre. En raison de leur activité et de leur profil, leur rôle de « mule » était parfait dans ce trafic de stupéfiants. Reste à espérer qu'il n'y aura pas de représailles de la part des commanditaires. Le Parquet a requis 5 ans de détention pour le couple et confiscation du fourgon. Le tribunal a retenu la bonne foi des deux prévenus et le côté non intentionnel. Ils ont été relaxés.

Lire aussi



[Vente de Polytechs à Cany-Barville, « le plus important, c'est le développement futur de l'entreprise »](#)



Gendarme adjoint volontaire, il divulgue des informations confidentielles à sa conjointe influenceuse

Suzelle Gaube

7-8 minutes

Un gendarme adjoint volontaire de la région havraise a été condamné à six mois de prison avec sursis, notamment pour avoir révélé des faits sur des enquêtes en octobre 2025.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Le prévenu est un gendarme adjoint volontaire qui abusait de ses pouvoirs à des fins personnelles. - Photo d'illustration Rémi WAFFLART



Par [Suzelle Gaube](#)

Publié: 11 Juin 2026 à 07h02 Temps de lecture: 2 min

Dans la salle correctionnelle du Havre vide de public et de prévenu, il est seul à attendre son tour pour être jugé, en comparution immédiate.

Vendredi 5 juin 2026, le jeune homme de 25 ans au visage juvénile se présente à la barre lorsqu'il est appelé par la présidente du tribunal. Sans même être assisté d'un avocat, Antoine n'en mène pas large. Très rapidement, on comprend que l'affaire n'est pas habituelle, quand la juge énonce la fonction du jeune homme : gendarme adjoint volontaire. Il est poursuivi pour avoir commis des infractions dans le cadre de son travail : « la révélation d'informations sur une enquête » et le « détournement de la finalité d'un traitement de données à caractère personnel ».

« Je regrette énormément. »

C'est en septembre 2024 qu'il arrive au sein de la brigade de gendarmerie de la région havraise. Et c'est en octobre 2025 que le jeune homme s'en ouvre à un collègue. Sur le lieu d'une intervention – pour une perquisition du domicile d'un automobiliste – quartier des Neiges au Havre pour lequel il doit surveiller le secteur, il se confie à un collègue, également [gendarme adjoint volontaire](#). Il lui explique qu'il est en train de communiquer des informations confidentielles à sa conjointe, « *influenceuse dans le marketing digital* » qui est originaire de ce même quartier. À la barre, le prévenu réagit : « *C'est inadmissible. J'étais content d'être dans le quartier de ma compagne. Je regrette énormément. C'est la première fois que je me retrouve devant le tribunal* », exprime-t-il, penaud.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Des consultations de fichiers à sept reprises

Mais ce n'est pas tout, poursuit la présidente. Depuis qu'il est dans cette brigade, il a consulté « *à sept reprises* » des fichiers confidentiels, en dehors de procédures, de septembre 2024 à mars 2026. Cela pouvait être le fichier des immatriculations de véhicules ou encore des fichiers recensant les antécédents judiciaires de personnes qu'il connaissait. Il explique que ce n'était « *pas pour porter atteinte à l'institution* » qu'est la

gendarmerie, mais « *plus pour rendre service* ».

« **Sous l'emprise** » de sa copine ?

Désabusée, la présidente le tance : « *Pourquoi pensez-vous que la gendarmerie et la police ont ce pouvoir-là ? Ce sont des fichiers qui portent atteinte à la liberté des gens ! Il y a des enjeux. Pourquoi c'est réglementé ? Parce qu'il faut respecter la liberté individuelle !* » Et de renchérir : « *Quel est votre sentiment quand vous utilisez ce pouvoir ?* » Il explique avoir eu « *peur d'être escroqué* ». La magistrate insiste : « *Vous avez quand même une formation. À quoi sert votre prestation de serment ?* »

« Vous ne réalisez pas la gravité de vos actes. »

Aujourd'hui, le jeune homme est toujours gendarme mais il est en arrêt de travail, « *parce que ça ne se passe pas très bien au sein de l'unité* », estime-t-il. La présidente précise : « *Pour votre hiérarchie, vous êtes dépendant de votre copine* », dont il serait « *sous l'emprise* », complète la procureure. Antoine admet qu'elle pouvait lui demander de faire de recherches, comme il pouvait être à l'initiative de certaines. « *Mais si je n'avais pas voulu, je ne l'aurai pas fait* », assure celui qui dit « *en assumer les conséquences* ».

L'une des assesseures le secoue à son tour : « *Vous rendez service à vos amis car vous avez le pouvoir de le faire. Comment peut-on vous faire confiance si vous avez utilisé votre pouvoir à des fins personnelles ?* » La présidente abonde : « *Vous ne réalisez pas la gravité de vos actes* ». Même position du parquet qui demande six mois de prison avec sursis. Une peine suivie par le tribunal qui précise qu'elle sera « *transmise à son administration* ». « *C'est maintenant à la gendarmerie de prendre ses responsabilités, il faut qu'il y ait une unité de la jurisprudence* », estime la présidente, d'un ton cinglant. Par l'inscription de cette peine à son casier, il devrait alors quitter les rangs de la gendarmerie.

Lire aussi

[« On perd 200 à 300 clients par jour » : à Harfleur, la boulangerie Ange étranglée par les travaux du tramway](#)

[Football – Ligue 1. Ba, Digard, DNCG... Et soudain au HAC, tout s'est accéléré !](#)

[Disparition inquiétante près du Havre : Tancrede, 21 ans, découvert mort sur la zone portuaire](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Échec pour la protéine végétale de colza : l'usine "unique au monde" Olatein met la clé sous la porte, 37 empl

Véronique Arnould

4-5 minutes

Depuis 2022, Olatein produisait à Dieppe de la protéine végétale à partir de colza sur l'ancien site Saipol, incendié en 2018. Une activité innovante qui n'a pas trouvé son marché. L'entreprise est en cessation d'activités, une annonce faite le lundi 8 juin 2026. Près de 40 salariés sont concernés.

C'est un site historique bien connu des Dieppois, il s'agit des silos qui se dressent au bord du quartier du Pollet. Anciennement site de production d'huile et de tourteau de colza pour la Saipol, l'usine avait changé de nom et de type de production depuis 2022.

Mais moins de quatre ans plus tard, Olatein n'a pas trouvé suffisamment de clients pour écouler ses protéines végétales et a été déclaré en cessation d'activités.

Olatein est née d'un projet commun entre le groupe Avril (qui détient la marque Saipol) et Dsm-firmenich. L'idée était de produire de la protéine végétale à base de colza, un projet "*unique au monde*" qui prenait la succession de la Saipol, qui travaillait aussi le colza.

VIDEO. Reportage de Grégory Archiapati et Stéphane L'hôte :

durée de la vidéo : 00h01mn28s



L'usine Olatein ferme ses portes. • ©France Télévisions

Cette protéine devait ensuite être vendue aux professionnels de l'industrie agro-alimentaire, *"pour l'utiliser dans tous les domaines, des produits laitiers, de la viande et du poisson aux céréales et à la nutrition sportive"*, comme le précise [le site de l'entreprise](#).

Ce projet qui se voulait innovant lors de son lancement n'a jamais décollé. *"On a tous cru au projet mais malheureusement le marché ne prend pas sur notre produit"*, nous a précisé la direction.

Les clients sont de plus en plus soucieux sur les prix, le contexte géopolitique et économique a freiné notre innovation. Et certaines caractéristiques de notre produit ne nous permettent pas de le développer à plus grande échelle.

Reynald Lampin - Directeur Olatein Dieppe

Près de 130 millions d'euros avaient été investis pour relancer l'activité suite à l'accident qui avait coûté la vie à deux personnes. [Le drame avait marqué la ville, il s'était produit lors d'une opération de maintenance, le 17 février 2018](#) : une explosion avait alors embrasé le site de la Saipol, qui embauchait 40 personnes.

Olatein et ses investissements avaient donc permis de tourner la page, sans trouver son marché pour autant. Aujourd'hui cette mise à l'arrêt n'est qu'une demi-surprise, l'usine était déjà en activité partielle depuis juillet 2025.

Des mesures avaient d'ailleurs été prises pour maintenir l'emploi des 37 salariés. *"Notre priorité c'était de leur trouver une activité, grâce aux industriels du dieppois et aux alentours, nous avons mis en œuvre un dispositif de mise à disposition, ce qui a permis à une grande partie de nos employés de maintenir une activité. Et puis sur le site nous avons veillé à maintenir en état les équipements"*, nous détaille le directeur d'Olatein.

Ce site industriel existe depuis 1908. Il fait partie de la mémoire des Dieppois. Lors de la destruction d'un silo, des documents historiques et des archives ont même permis d'en savoir plus sur le sort de cette usine pendant la Seconde guerre mondiale.

[Parmi tous les documents retrouvés dans un coffre](#), une lettre s'est révélée particulièrement intéressante. C'est celle d'un adjudant allemand affecté à Dieppe il y a 80 ans, et qui réclamait la réquisition de l'usine Robbe Frères et de son huile de lin, utilisée par l'armée allemande.

Après l'installation d'Olatein, [les riverains s'étaient plusieurs fois mobilisés, gênés par des odeurs nauséabondes](#) générées par la production de protéine de colza. La direction de l'usine avait alors reconnu le problème et assuré faire son possible pour régler cette

situation.

Une nouvelle page va donc se tourner, pour l'instant, aucune information n'est donnée sur l'avenir. Direction et salariés sont désormais dans l'attente de savoir si une nouvelle perspective d'activité est envisageable ou non.

Avec Grégory Archiapati et Stéphane L'hôte

Nutella encourage, financièrement, l'installation de nouveaux artisans boulangers-pâtisseries

Dorothée Brimont

5-6 minutes

Dotée d'une enveloppe globale de 70 000 euros, la bourse Nutella permettra de soutenir 14 projets d'ouverture de commerces de proximité portés par de futurs artisans boulangers-pâtisseries partout en France.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Par [Dorothée Brimont](#)

Publié: 10 Juin 2026 à 10h45 Temps de lecture: 1 min

C'est une évidence, « *Nutella et le pain, c'est une longue histoire d'amour. Nutella est principalement consommé au petit-déjeuner,*

principalement sur du pain. C'est pour cela que c'est important pour nous de continuer à soutenir cette filière », se réjouit Anne-Laure Cottel, responsable de la marque [Nutella en France](#).



Anne-Laure Cottel, responsable de la marque Nutella en France - Ferrero

Aux côtés de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française, la célèbre pâte à tartiner lance une bourse pour aider les nouveaux boulangers-pâtisseries à s'installer. Pour cette première année, 70 000 euros seront alloués pour soutenir 14 projets en France. [Les inscriptions](#) étant ouvertes jusqu'à la fin du mois de juin.

Soutenir le commerce artisanal

« On sait que pour un jeune, se lancer dans le commerce de proximité en ouvrant ou reprenant un fonds de commerce, c'est un vrai défi. Donc, nous souhaitons les accompagner. » Nutella a pour ambition de pérenniser cette bourse. Comme cela a été fait avec [la Nutella academy](#).

Cette stratégie revêt deux intérêts pour la marque, dont le siège national se situe dans la métropole de Rouen. *« Le premier objectif, c'est d'installer Nutella comme un ingrédient de pâtisserie. Aujourd'hui, il a deux grands usages : sur une tartine ou comme ingrédient de pâtisserie. Le fait d'aller travailler avec les professionnels, c'est une façon*

de renforcer ces usages. Je dirais que c'est un enjeu marketing. » L'autre intérêt s'inscrit dans [une démarche RSE de Ferrero](#) : « Accompagner et apporter notre pierre à l'édifice pour soutenir le commerce artisanal. C'est un mélange entre stratégie marketing et actions RSE », détaille la responsable de la marque.

Pour pouvoir bénéficier de cette dotation, la bourse Nutella privilégiera des « *projets concrets, déjà amorcés et solides.* » Choix du local, première expérience en boulangerie, motivation, business plan... tous les éléments seront étudiés en détail pour, à la fin, retenir 14 projets « *dont, on espère, des Normands.* [Nutella disposant de la plus grande usine du monde à Villers-Écalles](#), il y a un réel attachement à la région ».

Lire aussi



[Lovélo a trois ans : comment ce service vélo transforme les mobilités dans la métropole de Rouen](#)



Vente de Polytechs à Cany-Barville, « le plus important, c'est le développement futur de l'entreprise »

Mireille Loubet-Anquetil

7-9 minutes

Patrick Coquelet a vendu, fin janvier 2026, l'entreprise normande au groupe italien Investindustrial. Il quittera définitivement son bureau à la fin du mois de juillet 2026.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Patrick Coquelet devant l'usine Polytechs à Cany-Barville : il vient de céder son entreprise à un groupe italien. - Paris Normandie



Par Mireille Loubet-Anquetil

Publié: 10 Juin 2026 à 12h06 Temps de lecture: 2 min

Il n'est plus, depuis le 28 janvier 2026, ni le président ni l'actionnaire unique de [l'entreprise Polytechs](#). Mais jusqu'à fin juillet, Patrick Coquelet a gardé ses habitudes de travail dans l'usine canycaise. L'accord final de cession de la vente de Polytechs, signé le 28 janvier 2026 après dix-huit mois d'approches et de négociations, incluait ce coaching de six mois « *pour rassurer les salariés, faciliter les relations avec les clients, pour accompagner le changement* ».

Un changement qu'il estime limité à la tête de l'entreprise, dans l'intérêt des 170 salariés qui travaillent sur les deux sites de la zone industrielle de la gare. « *Rien ne change à Polytechs sauf la gouvernance. Il y a un nouveau président, Giuseppe Giusto qui ne sera effectivement pas aussi présent sur le site que je ne l'étais. Mais, le nouveau directeur général n'est autre que l'ancien directeur de l'usine, Xavier Tassel, et la direction commerciale est assurée par Paul Coupillaud* ».

(Rien ne change à Polytechs sauf la gouvernance.

Patrick Coquelet, ancien PDG et propriétaire de Polytechs.

La cession de [Polytechs](#), premier producteur français de composés plastiques, largement préparée en amont, s'est faite avec la volonté de « *perpétuer le projet industriel. J'ai 72 ans, dont 43 ans passés ici. Donc, quand je décide de vendre, le plus important, c'est le développement futur de l'entreprise et les 170 familles qui la composent* ».





Patrick Coquelet avec le nouveau directeur général de Polytechs, Xavier Tassel qui était déjà directeur de l'usine. - Paris Normandie

Des synergies industrielles

Après quelques approches en 2022 et 2023 sans conclusion avec d'autres candidats à la reprise de l'entreprise normande qui pèse en moyenne 35 millions de chiffre d'affaires annuel, c'est [Global Polymer Solutions](#), filiale du groupe [Investindustrial](#) installé en Italie, en Espagne et au Mexique, qui contacte directement Polytechs en octobre 2024. Et mène la transaction jusqu'à son terme.

Si le montant de la cession reste secret, l'union scellée semble faite pour durer. « *Il y a une complémentarité évidente, une synergie entre nos activités. Le gros avantage avec ce groupe c'est qu'il apporte de nouvelles compétences industrielles et de nouvelles technologies* ». D'ailleurs, les salariés consultés en comité d'entreprise sur cette cession, ont émis un avis favorable. « *Vraiment la priorité pour moi, c'était de trouver le projet industriel qui garantisse les emplois et le développement futur de l'entreprise* ».

Le plastique a de l'avenir

Car Patrick Coquelet assure que le XXI^e siècle n'est pas encore celui de la fin du plastique. Au contraire, « *la demande en plastique sera en progression constante au moins jusqu'en 2050. Peut-être pas pour le plastique de commodité, celui des objets jetables, mais pour les spécialités comme dans le secteur médical, la câblerie, c'est certain* ». Ce sont justement les débouchés des composés produits chez Polytechs et exportés à 57 % hors de France. Les experts évoquent même un triplement de la demande de plastique pour les 25 prochaines années. Aussi, « [il ne faut pas tirer à boulets rouges sur le plastique mais organiser le recyclage](#) », enjoint Patrick Coquelet, filière d'avenir sur laquelle la France est en retard sur ses voisins allemand et italien.

D'autant que le recyclage du plastique rendrait l'approvisionnement en matière première bien moins compliqué qu'actuellement. « *Depuis la crise pétrolière en cours, avec la guerre en Iran, le prix des polymères a presque triplé. L'Europe doit de nouveau jouer un rôle important dans le raffinage, dans la pétrochimie pour être moins dépendante* » affirme encore le futur ex-industriel chimique.

En plus de 40 ans d'histoire commune avec Polytechs, où il était venu pour travailler à partir de 1984 comme directeur financier, Patrick Coquelet s'est passionné pour la pétrochimie. Et il prend, encore aujourd'hui à quelques semaines de quitter cet environnement industriel,

plaisir à enfiler sa blouse pour visiter les lignes de production.

« J'ai passé beaucoup de temps dans les ateliers au début, pour comprendre comment tout ça s'opérait ». Il y a forgé une philosophie fondée sur l'optimisme. « Les crises successives touchent l'économie, c'est certain, mais nos entreprises sont résilientes et c'est d'autant plus vrai, ici, en Normandie, où les PME/PMI savent s'adapter ».

Lire aussi



[On fait quoi ce week-end dans le pays de Caux ?](#)



[Doudeville, capitale du lin : une édition 2026 pleine de surprises](#)



Bolbec. 460 000 euros programmé dans le budget de la Ville de Bolbec pour sécuriser cette route très fréquentée

Luc Gallais

3-4 minutes

Le projet s'affine. La route départementale 149, depuis l'avenue Louis-Debray et le rond-point du Val-aux-Grès jusqu'au giratoire de Fontaine-Martel, fera l'objet de travaux d'aménagement. Une autorisation de programme, de 460 000 €, a été votée à la majorité lors du conseil municipal, vendredi 5 juin. Celle-ci prévoit de couvrir la totalité des dépenses d'investissement : études, maîtrise d'œuvre, travaux, etc.

8 400 véhicules par jour

Ces travaux pourraient commencer fin 2026, ils seront principalement réalisés en 2027. La sécurisation de cette route, empruntée en moyenne par 8 400 véhicules par jour, et la volonté de réduire la vitesse animent la municipalité. *"On a eu des demandes de riverains qui se plaignent de la vitesse, explique Raphaël Grieu, 2^e adjoint chargé des travaux, de la voirie et de la circulation. Il faut sécuriser cette route, où ça roule parfois très vite."* *"Il y a une problématique de circulation, et une autre accidentogène. On a connu trois accidents en 2025, tous matériels, il y en a régulièrement. C'est beaucoup"*, a commenté Christophe Doré, le maire de Bolbec.

Un trottoir et un muret central

Parmi les aménagements, [des feux tricolores "récompenses" couplés à un capteur de vitesse](#) et des passages piétons plus nombreux sont prévus. Mais pas seulement. *"On va en profiter pour créer un trottoir sur le côté gauche, permettant de descendre directement jusqu'au Val-aux-Grès avec un accès au parc, détaille Raphaël Grieu. Il y aura aussi un muret central au milieu de la route, pour amener quelque chose de physique, dans le but de faire ralentir la circulation."*

Pour le groupe d'opposition RN, qui s'est abstenu, Guillaume Richard a fait part de sa *"méfiance sur ce projet"*, compte tenu de l'absence de présentation officielle. *"Le conseil municipal est donc appelé à se*

prononcer sans connaissance de cause. On ne se prononcera pas avant une étude complète et sérieuse." Et de pointer du doigt des "conséquences financières" pour la Ville, qui espère obtenir une subvention du Département pour 250 000 € pour financer ces travaux. "Si on n'inscrit pas là cette autorisation de programme, on n'aura pas de subvention. Et ce projet a déjà été présenté en conseil municipal en 2025 et approuvé à l'unanimité", a rappelé Charlie Goudal-Manoury, 1^{re} adjointe au maire chargée de l'urbanisme.

"Il faut en chercher d'autres, notamment pour la création du trottoir, qui est de la compétence de la ville", a ajouté Christophe Doré. Le mot de la fin est revenu à Douglas Potier, pour le RN.

"Mon groupe approuve la nécessité de sécuriser cette portion de route. Pour avoir distribué des tracts de campagne sur cette route en pleine nuit, on n'est pas rassuré. Mais on aimerait bien savoir quel sera le reste à charge pour la commune ?" La réponse à cette question interviendra d'ici quelques mois.

"Ils sont structurants dans les quartiers" : au Havre, quatre bureaux de poste menacés de fermeture

Mélisande Queïnnec

4-5 minutes

Quatre bureaux de poste vont fermer au Havre, dans les quartiers de la Mare-Rouge, de Brindeau, de Montmorency et de Frileuse. La nouvelle a été annoncée aux salariés en avril dernier, lors d'un CSE. Ce mardi 9 juin 2026, les syndicats ont mené une opération de tractage pour informer la population.

Place Jenner, au Havre, ce mardi matin, les syndicats sont à pied d'œuvre pour distribuer des tracts, devant les portes closes du bureau de poste. Objectif : informer les habitants du quartier Frileuse de la fermeture annoncée de leur agence.

Au total, quatre bureaux de poste vont fermer dans plusieurs quartiers populaires de la Cité Océane. Pour Jean-Pierre, habitant du quartier Frileuse, la situation va compliquer la vie des riverains : *"Pour recevoir des colis, envoyer des recommandés, tout ça... Il va falloir aller à Caucriauville, ou quelque chose comme ça"*, déplore-t-il.

Le reportage de Grégory Petitjean, Bénédicte Drouet et Elodie Do Nascimento :

durée de la vidéo : 00h01mn49s



La Poste : quatre agences menacées de fermeture • ©France 3 Baie de Seine

Le site de la place Jenner est déjà fermé depuis plusieurs semaines. Les trois autres fermetures prévues vont, selon les syndicats, largement *"aggraver la fracture territoriale et pénaliser les plus vulnérables"*. Car parmi les utilisateurs de La Poste, beaucoup sont des personnes âgées, qui ont besoin d'un bureau physique où pouvoir se déplacer.

Pour Rémi Caniel, postier et syndiqué CGT, la situation est d'autant plus incompréhensible que La Poste se porte bien : *"La Poste n'est pas intervenue sur le pourquoi, si ce n'est pour des raisons soi-disant financières. Mais on n'y croit pas puisqu'elle a dégagé un résultat net en 2025 de 1 milliard 160 millions d'euros !"*

[La Poste évoque un recul du nombre d'usagers. • © France 3 Baie de Seine](#)

De son côté, La Poste, que nous avons interrogée, justifie dans un mail être *"confrontée à une baisse de fréquentation dans les bureaux"*. *"Au Havre, cette baisse est de 49% entre 2018 et 2025, mentionne-t-elle. À ce titre, une évolution de la présence postale est envisagée. Les solutions pourraient être la création de La Poste Relais, par exemple, point de contact de La Poste hébergé chez un commerçant."*

Ces alternatives sont jugées insuffisantes par certains élus. *"Le maire a le devoir et la responsabilité d'intervenir et d'échanger avec la direction de La Poste pour que ces bureaux soient maintenus. Ils sont structurants dans les quartiers"*, estime Nathalie Nail, conseillère municipale d'opposition (PCF).

[Le sujet a fait l'objet d'un débat en conseil municipal. Edouard Philippe s'est exprimé sur la question. • © France 3 Baie de Seine](#)

La question a ainsi fait l'objet d'un débat en Conseil Municipal, le 11 mai dernier. Le maire (Horizons) du Havre, Edouard Philippe, avait alors réagi : *"Je comprends qu'un certain nombre de solutions puissent exister, des agences postales municipales, la possibilité de confier un certain nombre de tâches [...] à des commerçants dont les horaires d'ouverture sont plus grands [...]"*.

"Cette discussion est engagée, je continuerai à la mener avec La Poste, avait-il repris, mais je ne vais pas rentrer dans une posture de discussion [...] disant que je m'oppose fermement aux fermetures annoncées. Ce qui m'intéresse, c'est plutôt de faire en sorte que la décision qui sera prise finalement soit la plus adaptée."

Avec Grégory Petitjean et Bénédicte Drouet.

« Beaucoup de bonbonnes de protoxyde » » À Elbeuf, les jeunes nettoient leur quartier du Puchot

Frédérique Thullier

5-6 minutes

Des dizaines de jeunes ont participé, mercredi 10 juin 2026, au nettoyage du Puchot, encadrés par animateurs et éducateurs. Une opération d'envergure soutenue par les services de la Ville.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Mercredi 10 juin 2026, les jeunes ont remonté leurs manches pour nettoyer le quartier du Puchot. - Paris Normandie



Par [Frédérique Thullier](#)

Publié: 11 Juin 2026 à 07h15 Temps de lecture: 1 min

En ce début d'après-midi du mercredi 10 juin 2026, les agents de la Ville d'Elbeuf sont à l'œuvre dans les rues à proximité du centre social du Puchot. Alors que les équipes municipales s'affairent à débarrasser chaussées et trottoirs des feuilles et des poussières, les jeunes se rassemblent autour des animateurs et des éducateurs.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Par petits groupes, vous allez ramasser tous les déchets qui traînent rue de la Rochelle, des Glaïeuls et autour, leur annonce Adama Sarr, président de l'École de football d'Elbeuf (EFE). Vous prenez un sac-poubelle et surtout des gants. »

Bonbonnes de protoxyde d'azote

La Ville, l'EFE, l'Apré (Association de prévention de la région elbeuvienne), le Centre social du Puchot, la Passerelle, IncubaStreet et Anim'Elbeuf sont les moteurs de cette opération d'envergure.

« C'est parti du constat que dans ce secteur très fréquenté il y avait beaucoup de bonbonnes de [protoxyde d'azote](#) abandonnées, justifie Thomas Caillot, adjoint au maire en charge de la Tranquillité publique. L'objectif de ce nettoyage est que les associations et les habitants, qui sont acteurs au sein du quartier, se sentent concernés par la propreté de leur environnement. »

Brigade verte

Les « Mamans du Puchot » sont présentes pour encourager les adolescents. Revêtue de tee-shirts colorés sur lesquels on peut lire « J'aime mon quartier », la « Brigade verte » s'applique à ramasser papiers, canettes et autres détritrus.

« La Ville doit affirmer sa présence dans tous les quartiers, complète l' élu. La nature n'aime pas le vide et si nous n'y sommes pas, d'autres s'en emparent. C'est l'occasion de faire un coup de propre mais aussi de rappeler les règles. »

Lire aussi



À Étretat, pour quelle raison les cabines de plage font-elles polémique au conseil municipal ?

Karine Leroy

6-7 minutes

Quinze cabines de plage sont installées chaque année sur la plage d'Étretat, au pied du Perrey. La Ville doit verser une redevance annuelle pour l'occupation du domaine public...

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Étretat fait partie des escapades proposées aux Lovériens durant l'été. -
Photo d'illustration Paris Normandie



Par [Karine Leroy](#)

Publié: 10 Juin 2026 à 12h37 Temps de lecture: 1 min

Les quinze cabines installées chaque saison sur la [plage d'Étretat](#) font leur retour... non sans avoir soulevé quelques passes d'armes au [conseil municipal entre majorité et opposition](#), lors de la réunion organisée vendredi 5 juin 2026.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Les élus ont été appelés à voter pour approuver la convention d'occupation du domaine public qui autorise ces cabines de plage. Elle est accordée pour quatre mois, entre le 1er juin et jusqu'au début des grandes marées d'équinoxe, fin septembre. La convention doit être signée entre la Ville et les propriétaires des cabines afin de leur permettre de s'installer gratuitement.

Sur 50 mètres carrés



Le musée du patrimoine d'Étretat, qui vient de fermer ses portes, préservait dans ses collections des maquettes des cabines de plage. -
Karine Leroy/Paris Normandie

Ils sont quinze seulement à en bénéficier ainsi chaque année pour une emprise totale de 50 mètres carrés sur le territoire maritime, en l'occurrence directement sur les galets en contrebas du Perrey.

« Pourquoi octroyer à quinze privilégiés une cabine sur le domaine public ? », s'étonne la conseillère d'opposition (liste Pour Étretat Tous

Unis), Malika Cherrière. « *Il n'y avait pas d'autorisation avant, nous régularisons la situation pour les quinze propriétaires... À partir de 2027, si quelqu'un veut s'installer, il peut en faire la demande* », répond la deuxième adjointe, Sandrine Cressent.

Faire payer les propriétaires ?

Seulement voilà, la DDTM (Direction départementale des territoires et de la Mer de la Seine-Maritime) facture à la ville d'Étretat 1000 € chaque année pour occuper le domaine maritime, et donc pour pouvoir installer les quinze cabines blanches. « *Pourquoi ne pas diviser les 1000 € à payer entre les propriétaires ?* » avance l'opposition.

Une proposition retoquée par Sandrine Cressent. « *Ce n'est pas possible car la Ville a l'obligation de mettre à titre gratuit cette occupation du domaine public.* » Alors pour quelles raisons les associations doivent-elles payer ? Et dans ce cas pourquoi ne pas accorder aux clubs une subvention spécifique pour couvrir le coût de leur location saisonnière ? s'interroge l'opposition.

Pas d'obligation...

En fait, la gratuité pour l'occupation du domaine public s'applique aux particuliers et non aux associations. Gaël Buray, élu d'opposition (liste Vivre Étretat), suggère que la Ville d'Étretat puisse installer d'autres cabines afin de les mettre à disposition de ceux qui souhaitent en profiter. Autre écueil soulevé, les propriétaires n'ont aucune obligation d'installer ou non leur cabine... même si l'emplacement leur est bien réservé et donc loué par la Ville.

Les cabines de plage n'ont pas fini de faire parler d'elles...

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Gendarme adjoint volontaire, il divulgue des informations confidentielles à sa conjointe influenceuse](#)

[« On perd 200 à 300 clients par jour » : à Harfleur, la boulangerie Ange étranglée par les travaux du tramway](#)

[Football – Ligue 1. Ba, Digard, DNCG... Et soudain au HAC, tout s'est accéléré !](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Étretat \(Seine-Maritime\) Le Havre](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

« On ne peut pas faire partie des oubliés » : le cri d'alarme de salariés du médico-social payés sous le smic

Elisa Duval

7-8 minutes

Depuis plus de 10 ans, le salaire des professionnels de santé de l'association Sésame Autisme Normandie n'a pas été revalorisé. Dans le contexte d'inflation, les salariés du foyer d'accueil médicalisé de Saint-Victor-l'Abbaye veulent se faire entendre.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)

PARIS NORMANDIE

Par Elisa Duval

Publié: 10 Juin 2026 à 18h32 Temps de lecture: 2 min

Imaginez-vous diplômé, embauché, mais gagner un salaire inférieur au Smic. C'est le cas de ces professionnels du médico-social de l'association Sésame Autisme Normandie. « *Depuis 10 ans, même 11 ans, nos salaires sont gelés* », déplore Kévin Viandier, 47 ans, aide médico-psychologique au sein du foyer d'accueil médicalisé (FAM) Le Roncier à Saint-Victor-l'Abbaye, près de Tôtes. Il explique : « *La convention qui régit nos salaires, la convention collective nationale – CCN 66 – date de 1966. Depuis plus de dix ans, nos salaires n'ont pas été revalorisés* ». Concrètement, un salarié débutant en tant qu'aide médico-psychologique ou auxiliaire de vie touche 1 772 € bruts, alors que [le smic est, depuis le 1er juin, de 1 867 €](#), soit 95 euros de plus. Il doit attendre cinq ans d'ancienneté avant de le dépasser, à hauteur de 1 914 €.

« *L'inflation fait que ce n'est plus possible. J'ai des collègues mamans solos de deux enfants, arrivées au 15 du mois, elles ne peuvent plus payer leurs courses. C'est complètement délirant, on ne peut pas faire partie des oubliés* », s'insurge-t-il, avant d'ajouter : « *Quand j'ai commencé il y a 23 ans, on gagnait au-dessus du smic !* ». En conséquence, « *le métier perd de l'attractivité, nous avons des difficultés de recrutement et les conditions d'accompagnement se dégradent* », déplore le représentant, qui parle au nom du collectif.

Une fusion de deux conventions en cause

La raison de ce décalage ? Le gouvernement prévoit de réunir la CCN 66 avec la CCN 51, l'une étant privée, l'autre publique. « *L'idée de fusion des conventions date de 2010 et le gouvernement et les syndicats sont en négociations depuis 2021. Le gouvernement veut évidemment tirer au plus bas* », accuse-t-il. Faute d'accord, le projet tarde : « *Les négociations devaient aboutir d'ici l'été 2026, mais la CFDT a quitté la table des négociations* ». La direction ne peut rien faire, « *on est régi par la convention collective* », cependant, elle cautionne les démarches engagées par les salariés.

Plus de 200 salariés travaillent au sein de l'association, répartis entre quatre structures : celle de Saint-Victor-l'Abbaye, la FAM La Moisson d'Épaignes, dans l'Eure, l'IME L'Escale de Saint-Etienne-du-Rouvray et la maison d'accueil spécialisée de Notre-Dame-de-Bondeville, en région rouennaise. « *À l'échelle nationale, nous sommes 500 000 salariés sous cette convention, 700 000 pour la CCN 51, ce qui représente tout de même 1,2 million de personnes. 70 % des branches professionnelles sont dans ce cas* », poursuit Kévin Viandier.

« Tout le monde se renvoie la balle »

Pour tenter de se faire entendre au plus haut niveau, les salariés ont sollicité, par un courrier signé par 158 d'entre eux, ARS (l'agence régionale de santé), conseil départemental, ministres, parlementaires, cinq partis politiques influents... mais n'ont pas obtenu de réponse suffisante. « *Tout le monde se renvoie la balle, c'est une indifférence totale. La ministre du travail a renvoyé le dossier à une ministre déléguée. Un seul parti a répondu et a délégué à ses parlementaires. L'un des partis m'a même renvoyé mon recommandé !* », s'indigne-t-il. En janvier dernier, la sénatrice Annie Le Houérou a déposé une proposition de loi sur la revalorisation salariale des travailleurs sociaux : elle a été retoquée. Tous les moyens sont bons : [une pétition citoyenne a également été lancée](#), recueillant 2 400 signatures.

Kévin Viandier et les salariés de Sésame Autisme Normandie, désireux de voir évoluer la situation au plus vite, prévoient de siéger à l'ARS de Rouen, à la rentrée de septembre. « *Nous ne sommes pas en grève parce que nous n'avons pas les moyens financiers de l'être. Si nous avons les moyens de manifester, on le ferait* », conclut Kévin Viandier.

Lire aussi



[Vente de Polytechs à Cany-Barville, « le plus important, c'est le développement futur de l'entreprise »](#)



Yvetot. Patrimoine de la reconstruction : Yvetot devrait-elle obtenir le label ?

Anaëlle Dessole

3-4 minutes

Le rendez-vous était donné dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville, lundi 8 juin. Avec les professeurs d'histoire-géographie Guillaume Houdan, de français Laurence Garbe et d'arts plastiques, Saskia Auguy, les élèves de 3^{es} du collège Camus y présentaient leur travail dans le cadre de la demande de label "Patrimoine de la reconstruction en Normandie".

"La ville a décidé de candidater il y a deux ans", introduisait Dominique Taladun-Chauvel, maire. Dans l'assemblée, on notait la présence d'élus de l'ancienne majorité, à l'initiative de ce projet. *"Il y a eu un important travail de recherche et d'écriture, avec Adèle Grody"*. Stagiaire puis alternante, l'étudiante en master valorisation du patrimoine a, en effet, consacré son temps au sein de la collectivité à cette demande de label. Un audit est programmé le 6 juillet, avec une visite de la ville et un temps d'échange sur le travail d'Adèle Grody, après quoi le CAUE, la Fondation du patrimoine et d'autres partenaires vont étudier le dossier.

S'approprier le patrimoine

Celui-ci comprend outre les connaissances historiques et le travail de recherche, les engagements de la Ville en cas d'obtention. Pendant 6 ans, la collectivité doit proposer des actions de médiation et de conservation, identifiées dans des fiches action. L'un des objectifs est une plus grande appropriation du patrimoine par les habitants, et c'est justement ce qu'ont mis en avant les collégiens. *"Participer à cette demande de label, nous l'avons fait pour deux raisons",* a exposé Guillaume Houdan. *"La conservation du patrimoine n'a de sens que si nos nouvelles générations se l'approprient. Et puis cette joie de permettre à des élèves de participer à un devoir de mémoire. L'histoire n'est pas que dans les manuels"*. Les adolescents ont commencé par présenter pourquoi la ville devrait obtenir le label. L'un d'eux l'a résumé ainsi : *"Certes pour les intérêts économiques et touristiques mais aussi pour tous les habitants qui ont travaillé à la sueur de leur front et en hommage à M. Chailloux, mort sur le chantier de l'église"*. Les jeunes ont travaillé en

français sur l'autobiographie, puis à partir des textes d'Annie Ernaux. Quelle fierté de lire la description de leur ville dans les écrits d'un prix Nobel, la lecture des écrits d'une poignée de collégiens a révélé des talents. Enfin, en arts plastiques, les 3^e ont imaginé l'Yvetot de demain, dans un court métrage en stop motion. Végétalisation, centre commercial en sous-sol, métro... Guillaume Houdan peut se réjouir : cette nouvelle génération s'approprie ce patrimoine et s'attache à le défendre.

Santé mentale : au Havre, Cap'Ado un nouveau dispositif pour les 12-18 ans au sein de la Maison de l'adolescent

4-5 minutes

L'artiste Havrais David Karsenty a réalisé la fresque dans le hall d'entrée de la Maison de l'Adolescent du Havre. © Radio France - Amélie Bonté

Diffusé le mercredi 10 juin 2026 à 7:31

Publié le mercredi 10 juin 2026 à 7:31

Au Havre, la Maison de l'adolescent s'agrandit pour répondre aux besoins de plus en plus grands en matière de santé mentale : +35% de demandes depuis la crise du Covid-19. Elle a été inaugurée ce mardi par Brigitte Macron.

Au Havre, la Maison de l'adolescent voit plus grand. Cet espace dédié à la santé mentale des adolescents, géré par le Groupe hospitalier du Havre, vient de s'agrandir passant de 480 m² à 1.470 m². On y trouve des salles plus conviviales et un jardin pour que les ados se sentent à l'aise et déposent plus facilement leurs maux auprès des professionnels de santé. De quoi répondre à un besoin car depuis la crise du Covid-19, la Maison de l'adolescent du Havre et ses antennes de Fécamp et Port-Jérôme-sur-Seine ont constaté **une hausse de 35% des demandes**. En 2025, ça représente **2.800 familles accompagnées**.

La Maison de l'ado du Havre était la première en France en 1999, elle avait été inaugurée par [Bernadette Chirac \(dont les obsèques ont lieu vendredi à Paris\)](#), présidente de la Fondation des Hôpitaux de France. Ce mardi 9 juin au Havre, c'est une autre première dame qui est venue inaugurer la nouvelle structure, Brigitte Macron qui a repris la présidence de la Fondation des Hôpitaux de France, et qui a financé en partie les travaux.

L'une des nouveautés c'est **Cap'Ado, un dispositif de libre accès pour les adolescents**, ouvert de 16h à 19h tous les jours et gratuit.

Brigitte Macron, présidente de la Fondation des Hôpitaux est venue ce mardi au Havre inaugurer la nouvelle Maison de l'Adolescent. © Radio France - Amélie Bonté

Enfant de 5 ans mortellement percuté à Saint-Étienne-du-Rouvray : deux jeunes devant la justice

Jérémy Chatet

5-6 minutes

Deux hommes - mineurs au moment des faits - sont jugés, le 11 juin 2026, par le tribunal pour enfants de Rouen pour homicide involontaire. En 2021, ils étaient à bord d'un véhicule qui avait mortellement fauché un enfant de cinq ans.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





L'enfant de cinq ans avait été mortellement fauché sur ce passage piéton dans le quartier du Château Blanc, à Saint-Étienne-du-Rouvray. - Archives PN



Par [Jérémy Chatet](#)

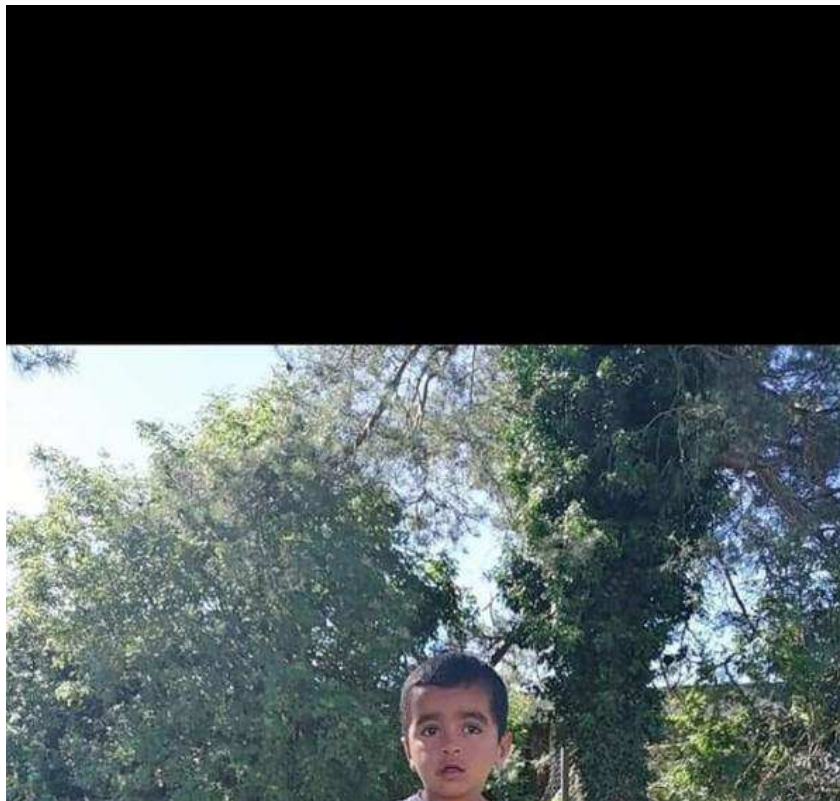
Publié: 10 Juin 2026 à 17h45 Temps de lecture: 1 min

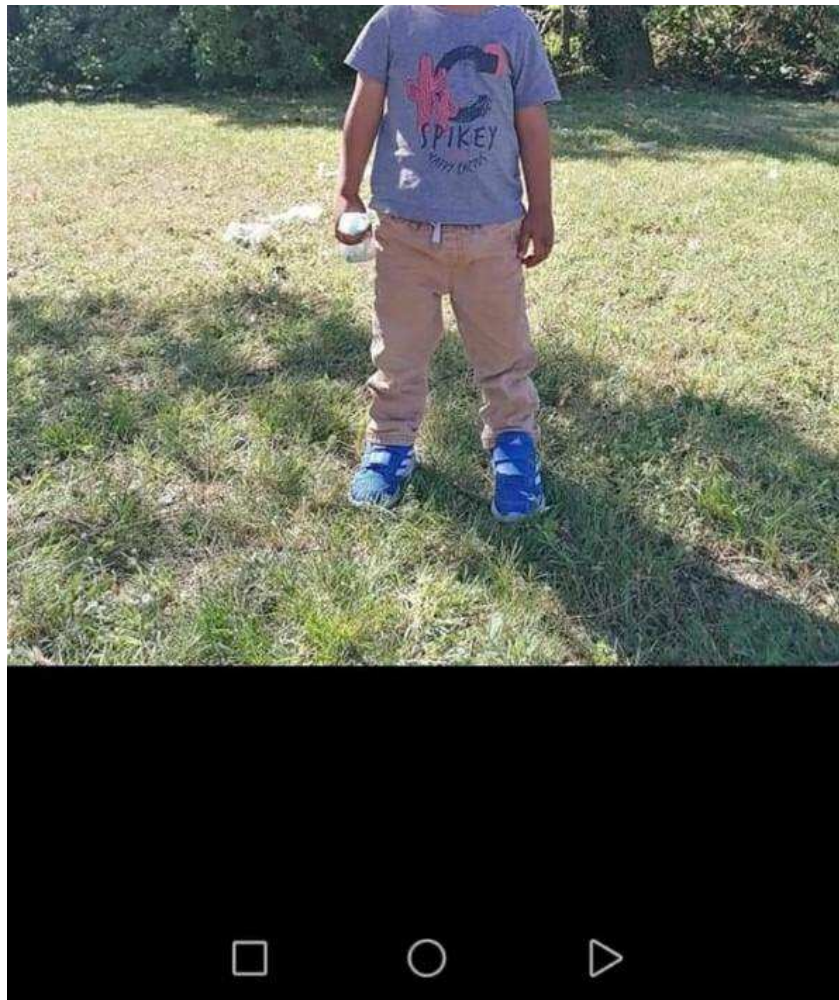
Le drame s'était déroulé à quelques pas de l'immeuble Faucigny, dans le quartier du Château Blanc, à [Saint-Étienne-du-Rouvray](#). Ce 21 septembre 2021, il est environ 20 h 15 quand Hassan, [un jeune enfant](#) de cinq ans d'origine syrienne, traverse un passage piéton en compagnie de son père.

Un véhicule BMW, arrivant à vive allure, double par la droite une autre voiture à l'arrêt au feu rouge, avant de percuter le jeune piéton qui sera projeté une dizaine de mètres plus loin.

Décédé au CHU

L'enfant, en situation d'arrêt cardio-respiratoire, n'a pu être réanimée malgré des tentatives des sapeurs-pompiers et du Smur, mobilisés sur place. Il est décédé à son arrivée au CHU de [Rouen](#).





Le jeune Hassan était mort alors qu'il traversait un passage piéton. - DR

Véhicule de location

L'enquête pour homicide involontaire et délit de fuite, confiée au groupe d'appui judiciaire, a permis de [retrouver rapidement](#) les deux membres du véhicule. Le lendemain des faits, alors que le véhicule de location a été retrouvé dans un parking de Petit-Couronne, deux mineurs sont interpellés.

Placés en garde à vue, ils sont [mis en examen](#) le 23 septembre 2021. Le conducteur de 16 ans pour homicide involontaire aggravé et le passager de 17 ans pour complicité de délit de fuite et non assistance à personne en danger.

Près de cinq ans après les faits, les deux hommes sont jugés, jeudi 11 juin 2026, par le tribunal pour enfants de Rouen.

Ce drame avait provoqué l'émotion de tout un quartier. Le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray avait pointé « *le comportement inconséquent des automobilistes qui ne respectent rien* ». Depuis, la Ville a mis en place [la vidéo verbalisation](#), un outil de plus pour sanctionner les mauvais comportements sur la route.

Lire aussi



À Fécamp, une soixantaine de collégiens découvrent des acteurs de la citoyenneté

Paris Normandie

4-5 minutes

À Fécamp, une soixantaine de collégiens des établissements Georges-Cuvier, Paul-Bert et Jules-Ferry ont participé à un premier rallye citoyen. Associations, institutions et services leur ont fait découvrir les enjeux du vivre-ensemble, mardi 9 juin 2026.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





En groupes, les élèves de plusieurs établissements fécampois sont allés à la rencontre d'acteurs de la citoyenneté, mardi 9 juin 2026. - Paris Normandie



Par la rédaction

Publié: 10 Juin 2026 à 15h14 Temps de lecture: 2 min

Les établissements scolaires multiplient les initiatives pour permettre aux élèves d'appréhender la citoyenneté. Mardi 9 juin 2026, à Fécamp, les 4e et 5e des collèges Georges-Cuvier, Paul-Bert et Jules-Ferry sont allés, hors les murs, à la rencontre d'une quinzaine d'acteurs du vivre-ensemble : des associations, ainsi que des institutions et des services pour échanger sur leurs missions.

Ils ont assisté à cérémonie de levée de couleurs

« Ce rallye citoyen est une première à Fécamp. Le concours des services de la Ville a permis un montage efficace de la journée. Dès le début de la matinée, les élèves ont été plongés dans le bain, en assistant à cérémonie de levée des couleurs, en mairie. Tous sont ensuite partis en groupes vers les différents partenaires », expose Gilles Mézanger, le principal du collège Georges-Cuvier, pilote du dispositif.

La découverte de divers secteurs

Société, sécurité, mémoriel, électoral, santé publique : la soixantaine d'élèves s'est montrée engagée dans la découverte de ces secteurs. À l'issue de cette journée, ils ont répondu à un questionnaire. Une attestation de participation leur a également été remise. Les organisateurs souhaitent renouveler l'opération l'année prochaine.

Lire aussi



Jean-François Debat prend la tête du Comité des finances locales dans un dialogue État-collectivités sous tension

Par Philippine Ramognino

4-5 minutes

Le Comité des finances locales change de visage. Le maire socialiste de Bourg-en-Bresse (Ain), Jean-François Debat, a officiellement pris les rênes de l'instance et remporté l'élection qui s'est tenue mardi 9 juin, le comité n'ayant plus de pilote depuis la défaite de l'ancien maire d'Issoudun (Indre) aux dernières élections municipales, André Laignel. Si le mandat de ce dernier, que Jean-François Debat terminera, ne court que jusqu'à fin juillet, le maire de Bourg-en-Bresse depuis 2008 compte bien renouveler sa candidature pour présider l'instance durant les trois prochaines années.

Issu de la promotion Léon Gambetta (1993) de l'ENA et conseiller d'État, Jean-François Debat a également été vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes, en tant que délégué aux finances, de 2007 à 2015. Il est par la suite devenu président de Grand Bourg Agglomération, et a été nommé président délégué de l'association Villes de France. Celui qui est membre du PS depuis ses 18 ans a par ailleurs travaillé aux côtés de Laurent Fabius lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale, avant de rejoindre les cabinets des ministres du Logement Louis Besson et de Marie-Noëlle Lienemann entre 1998 et 2002.

Lire aussi : [Finances locales : la Cour des comptes alerte sur un système de péréquation défaillant](#)

Depuis 1979, l'instance a pour mission de défendre les intérêts financiers des collectivités. Le comité contrôle la répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et donne son avis sur l'ensemble des projets de texte ayant des conséquences sur les finances locales. Composé de maires, de présidents de départements et de régions, il a également vocation à harmoniser les positions de l'État et des territoires et à encourager la concertation.

Chantiers à venir

Or le moins que l'on puisse dire est que les relations entre les élus locaux

et l'exécutif ne sont pas au beau fixe. Alors que les voix s'élèvent pour redonner une autonomie financière aux collectivités, que les associations d'élus ont vivement dénoncé le sort réservé aux territoires lors des derniers débats budgétaires et que la préparation du projet de loi de finances pour 2027 n'augure pas de meilleures perspectives pour la sphère locale, Jean-François Debat succède au clivant André Laignel, connu pour ses passes d'armes avec les gouvernements, et hérite de la présidence dans un climat tendu. Le nouveau président du CFL est un familier de ces exercices de négociation. Il y a un an, il représentait notamment l'association Villes de France devant la commission des finances du Sénat, alertant sur "*les conséquences dramatiques*" sur les budgets des villes et agglomérations des mesures qui étaient envisagées au sein du PLF.

Dernier dossier en date : l'exécutif a annoncé sa volonté d'engager une vaste réforme des finances locales, en missionnant trois parlementaires chargés d'objectiver le débat. Réforme de la DGF, nouvelle répartition des recettes fiscales, révision de la gouvernance des finances locales... Quand bien même les parlementaires issus de différents bords politiques parviendraient à se mettre d'accord, le calendrier interroge sur la possibilité d'entamer une telle réforme en plein débat budgétaire et à la veille des présidentielles. Nul doute que Jean-François Debat souhaitera faire entendre sa voix sur ces réformes qui n'ont jusqu'ici pas trouvé de consensus.

Lire aussi : [Le gouvernement envisage une vaste réforme des finances locales, dont l'atterrissage n'est pas garanti](#)

Élections prévues le 31 juillet

La présidence du Comité des finances locales sera renouvelée le 31 juillet prochain. Un [arrêté](#) paru le jeudi 12 mars au Journal officiel détaillait le calendrier des prochaines élections des élus y siégeant : l'élection des représentants des présidents des conseils régionaux, des présidents des conseils départementaux, des maires et des présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre aura lieu le 31 juillet 2026.

Numérique et réforme de l'État : les deux préfigurateurs des réformes placés aux commandes de la Dinum et de la DITP

Par Victoria Beurnez

4-5 minutes

Changement de tête pour les administrations chargées de porter la réforme de l'État. Respectivement désignés au mois de mai préfigurateurs des missions de restructuration des directions interministérielles du numérique (Dinum) et de la transformation publique (DITP), Walter Arnaud et Pierre Bouillon ont chacun d'eux été confirmés à la tête de ces institutions lors du Conseil des ministres de ce 10 juin.

Ils conduiront les deux réformes enclenchées par le gouvernement et au terme desquelles les deux structures changeront de nom : l'Autorité nationale du numérique et de l'intelligence artificielle de l'État (Ariane) et la direction des services publics. Walter Arnaud, diplômé de l'Ensta, a consacré la majorité de sa carrière au ministère des Armées, plus précisément à la direction générale de l'armement (DGA) : jusqu'au mois de mai, il y était adjoint au directeur de l'industrie de défense. Auparavant, il y officiait en tant que chargé de mission armement à la direction du développement international de la direction générale de l'armement, après avoir été adjoint au chef de service des affaires industrielles et de l'intelligence économique à la DGA.

De son côté, Pierre Bouillon, énarque et ancien directeur du programme France Services au sein de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), travaillait sur l'IA au sein de la mairie de Paris. Il était, entre 2022 et 2025, directeur adjoint du cabinet de Stanislas Guérini, au ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, puis directeur de cabinet de Clara Chappaz, ex-ministre du Numérique et de l'IA.

Lire aussi : [Pierre Bouillon va préfigurer la future direction des services publics et Walter Arnaud l'Autorité du numérique](#)

Les deux hauts fonctionnaires remplaceront Stéphanie Schaer et Thierry Lambert, sur le départ depuis le lancement de la réforme par l'exécutif. Stéphanie Schaer était arrivée en 2022 à la tête de la Dinum. Cette ancienne intrapreneuse d'État, X-Telecom, était notamment passée par le cabinet d'Élisabeth Borne au ministère de la Transition écologique et

solidaire, puis au Travail, où elle avait officié comme directrice de cabinet, avant de devenir sa conseillère à Matignon.

Doté d'un profil atypique d'ancien gendarme devenu inspecteur des finances et passé 10 ans par l'entreprise française Saint-Gobain, Thierry Lambert aura été lui près de 7 ans directeur de la transformation publique de l'État : une longévité assez rare à un poste aussi politique.

Renforcer le socle numérique de l'État

Pour rappel, le futur rôle de l'Ariane sera majoritairement de constituer un socle numérique interministériel unifié, dans un contexte où les systèmes d'information de l'État demeurent à ce jour trop fragmentés. La restructuration est intervenue il y a quelques semaines, après une fuite de données majeure au sein de l'Agence nationale des titres sécurisés, qui a mis un coup de pied dans la fourmilière cyber de l'État au terme de plusieurs attaques lourdes subies par l'administration.

Lire aussi : [La Dinum va être recentrée sur son rôle d'architecte du numérique de l'État](#)

Côté direction des services publics, l'ancienne DITP devrait récupérer une partie des effectifs de la direction interministérielle du numérique, notamment liés à la création et au maintien des services publics en ligne et au pan "usager" de ces missions. De premières propositions des deux préfigurateurs et futurs directeurs sont attendues par Matignon d'ici un mois.

Violences dans la fonction publique : les fonctionnaires dénoncent une protection défailante

Par Marie Malaterre

5-6 minutes

L'Unsa Fonction publique a dévoilé, dans le cadre d'une conférence destinée à mettre en avant le rôle du dialogue social dans la protection des agents publics, les résultats d'une enquête de terrain visant à mieux comprendre les situations de violences observées et vécues par les agents.

“Les agents sont parfois insultés dans l'exercice de leurs fonctions, des collègues sont parfois agressés physiquement ou confrontés à des mises en cause personnelles, médiatiques, à des violences physiques et sexuelles et du harcèlement, a déclaré Luc Farré, secrétaire général de l'Unsa Fonction publique en préambule de la conférence. Ces situations ne sont pas marginales et traversent aujourd'hui l'ensemble des versants.”

L'enquête menée par l'organisation syndicale avait pour ambition de couvrir deux dimensions : les violences internes, entre collègues et de la part de l'encadrement, d'une part, et les violences dites externes, émanant des usagers des services publics, d'autre part.

Lire aussi : [Les agents publics, plus exposés aux violences au travail que les salariés du privé](#)

Il en ressort que 69 % des agents interrogés ont été victimes ou témoins de violences et ce, majoritairement en interne de la part de leur hiérarchie (77 %). Un chiffre certes élevé mais qui n'est pas propre au secteur public. Les violences internes étant aussi régulièrement dénoncées au sein des entreprises. *“Il faudrait plus de dialogue, plus de prévention et des médiateurs formés, peut-on notamment lire dans les verbatims recueillis. Pas l'inspecteur qui va prendre parti pour la direction.”*

Dans ce contexte, 87 % des agents interrogés jugent leur employeur insuffisamment ou partiellement efficace en matière de protection et 72 % estiment que la protection fonctionnelle n'est pas à la hauteur, tandis que 83 % estiment que le dialogue social ne protège pas suffisamment les

agents. *“Une fois le dommage là, la protection doit être collective et structurelle, abonde Luc Farré. Et c’est là que le dialogue social joue un rôle central, ce n’est pas une formalité. Il permet de faire remonter le travail réel, les difficultés concrètes et les tensions invisibles.”*

De son côté, Elma Cugny-Larrey, avocate en droit public, constate que la notion même de protection fonctionnelle est encore méconnue des agents publics, et même du côté des employeurs, des questions restent bien souvent en suspens. *“Le cas le plus complexe à appréhender est celui du harcèlement moral, constate-t-elle par ailleurs. C’est une notion qui reste difficile à cerner, à matérialiser, à prouver, et les difficultés se trouvent autant du côté des agents que de celui des employeurs.”*

Un angle mort juridique

Concernant les leviers de protection qui comptent pour les agents dans des situations de violence, le soutien syndical est cité en première position, avant le cadre juridique et statutaire ou encore les conditions de travail. Parmi le top 5 des attentes exprimées par les agents : un soutien psychologique immédiat, sans liste d’attente, déclenché à la demande de l’agent ; des procédures de signalement claires, simples et communiquées à tous les agents ; ou encore un médiateur interne et indépendant, pas un supérieur ni un RH interne.

On trouve également parmi les leviers à actionner des sanctions réelles pour les managers toxiques et égales quelle que soit la place dans la hiérarchie, et enfin la réforme de la protection fonctionnelle avec des délais réduits et un dispositif élargi aux violences morales internes.

Lire aussi : [Protection des agents publics : l'administration tente un deuxième plan face à la montée des violences](#)

“Il y a de moins en moins de recherches sur le champ de la fonction publique, déplore de son côté John-Christopher Rolland, maître de conférences au centre de recherche en droit public à l’université Paris Nanterre. Pourtant, il y a une vraie violence interne et un angle mort juridique autour de cette notion.” Il estime également que les enquêtes administratives constituent en quelque sorte *“une zone de non-droit”* sans cadre légal strict, ce qui représente une difficulté supplémentaire pour protéger les agents.

Afin d’avancer sur ce sujet, l’ensemble des interlocuteurs invités dans le cadre de la table ronde s’accordent à dire qu’il est urgent de mener un travail de fond sur la quantification et la qualification des situations de violences dans la fonction publique. *“Les employeurs publics évoluent, ils se dotent d’outils”,* remarque néanmoins Jonathan Loyarte, président de l’Observatoire des risques psychosociaux dans la fonction publique. Mais il faut, selon lui, rapidement monter en puissance face à de nombreuses

situations de violence, notamment dans les métiers exposés. *“Par ailleurs, les violences internes se cachent parfois dans les conditions de travail, dans la manière dont un collectif de travail s’est structuré et dans le management”*, illustre-t-il. Un mal qu’il est donc aussi nécessaire de prendre à la racine.

Le projet de loi visant à “renforcer l’État local” débute au Sénat un parcours parlementaire très incertain

Par Mathilde Karsenti

5-6 minutes

Présenté comme l'un des trois volets du “*grand acte de décentralisation*” annoncé par le Premier ministre, Sébastien Lecornu, lors de sa prise de fonction en septembre 2025, le projet de loi “*visant à renforcer l’État local*” reste “*loin du texte promis*”, estime le sénateur LR David Margueritte auprès d’*Acteurs publics*. Désigné rapporteur du texte le 3 juin dernier, le parlementaire a débuté ses auditions mercredi 10 juin en vue de la remise de son rapport à la commission des lois du Sénat “*au cours de la dernière semaine de juin*”, explique-t-il. Préfets, élus et direction générale des collectivités locales (DGCL) seront notamment entendus. Le texte, examiné en procédure accélérée, sera ensuite discuté en commission des lois le 1^{er} juillet puis les 7, 8 et 9 juillet en séance publique.

Pouvoir de dérogation, sécurisation de l’action pénale, Ademe...

Pour rappel, le texte composé de 14 articles entend principalement [renforcer le rôle du préfet](#). La possibilité pour le représentant de l’État de déroger aux normes arrêtées par l’administration de l’État est notamment consacrée à l’article 8. La dérogation, qui est “*justifiée par un motif d’intérêt général et l’existence de circonstances locales*”, doit “*avoir pour effet d’alléger les démarches administratives*”, précise l’exposé des motifs du texte. L’article 10 vient quant à lui sécuriser pénalement l’action du préfet agissant au titre de son pouvoir de dérogation. Par ailleurs, le projet de loi entérine la création d’un “*guichet unique des demandes de subvention des collectivités territoriales*” auprès du représentant de l’État et lui confère la qualité de “*délégué territorial des agences de l’État*”, en prévoyant notamment le rattachement de l’Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) à son champ de coordination.

Lire aussi : [Ademe : le Conseil d’État critique une réforme administrativement et juridiquement bancal](#)

Autre mesure importante du texte : l’intégration des délégations

régionales de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), critiquée par le Conseil d'État qui pointe des fragilités juridiques concernant par exemple le statut d'Epic de l'agence et sa forte proportion de salariés de droit privé qui rendrait *"atypique"* leur passage sous l'autorité du préfet.

Un texte critiqué par les élus

Le projet de loi apparaît donc bien loin des attentes des élus locaux qui appellent à davantage de transferts de compétences vers les collectivités territoriales. À la suite de sa présentation en Conseil des ministres, le 20 mai dernier, par la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Françoise Gatel, le texte a fait l'objet de vives critiques de la part des associations d'élus. L'Association des petites villes de France (APVF) a jugé que le texte ne contient *"aucune mesure de décentralisation et se limite à des mesures de déconcentration dont certaines sont bienvenues mais qui, pour d'autres, s'apparentent à une recentralisation rampante"*. De son côté, l'Association des maires de France (AMF) a estimé que l'introduction d'un *"pouvoir de substitution généralisé"* aux préfets *"en cas de carence des autorités locales"* interroge sur la confiance de l'administration centrale envers les collectivités.

Lire aussi : [Projet de loi "Décentralisation" : au sein de la préfectorale, la tentation de déroger à la loi et non plus uniquement au règlement](#)

L'association des Départements de France s'est quant à elle dite *"stupéfaite à la lecture du texte"*. De plus, *"Alors que la priorité absolue devait être la réforme de l'efficacité de l'État central et le renforcement de la capacité d'agir des Départements [...], le projet de loi multiplie les contractualisations et les dispositifs à la main de l'État sans redonner aucunement la main à ceux qui agissent en proximité"*, a-t-elle déclaré. Le rapporteur David Margueritte le reconnaît : *"on est bien loin d'une démarche avec un souffle ou une orientation majeure en matière de décentralisation comme initialement proposée par Sébastien Lecornu"*.

Pas de calendrier prévisionnel à l'Assemblée

L'examen de ce texte s'annonce donc épineux. En plus des critiques sur le fond, le calendrier politique n'est pas favorable selon David Margueritte : *"Ce ne sont pas des sujets qu'il faut aborder à moins d'un an d'une élection présidentielle, mais plutôt en début de mandat pour avoir le temps. Il y a une vraie nécessité de légiférer pour simplifier la vie des collectivités territoriales"*, souligne-t-il. Et d'admettre : *"J'aborde mes auditions et les futures discussions en commission et en séance avec lucidité"*.

Après les débats à la Chambre haute, le projet de loi devrait arriver dans les bureaux de l'Assemblée nationale. David Margueritte reconnaît espérer que le texte soit examiné avant la fin de la session parlementaire précédant l'élection présidentielle, soit avant le mois de février 2027. “À ce stade, rien n'est encore prévu”, indique la Chambre basse. Il faudra donc patienter.